



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
BNI 2021

SOMMAIRE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	07
LE COMITE DE DIRECTION	10
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14

I-CONTEXTE

1-Présentation de la Banque.....	15
2-Environnement économique et financier	15
Environnement économique mondial	15
Environnement économique sous-régional.....	16
Environnement économique national	16
Environnement bancaire national	16

PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN	17
FAITS MARQUANTS.....	18

L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....

CONTEXTE GÉNÉRAL

I-1-Les ressources collectées par secteurs d'activité.....	22
I-2-Les ressources collectées par type de client.....	23
I-3-Les ressources collectées par maturité	24
II-2-Les crédits mis en place par types de clients	27
II-3-Les crédits mis en place par maturité	29

LES ETATS FINANCIERS

LE BILAN.....	68
LE COMPTE DE RESULTAT	70

▶ Total du bilan.....	71
▶ Immobilisations corporelles et incorporelles.....	73
▶ Autres actifs.....	73

III. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION.....

▶ Le Produit net bancaire.....	74
▶ Les frais généraux.....	74
▶ Le coût net du risque	75
▶ Le résultat.....	76
▶ Evolution des Ratios réglementaires	76
▶ Prévention et gestion de la pandémie de la COVID-19 au sein de la banque.....	77

ANNEXE.....

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EDITORIAL

LE MOT DU **PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Malgré la persistance du Covid-19 aux multiples variants tout au long de l'année 2021, l'économie ivoirienne a fait preuve d'une reprise remarquable à en juger par son taux de croissance du PIB de 6,5% contre 2,2% en 2020 grâce à la riposte du gouvernement avec son plan économique et social à travers la mise en place de plusieurs fonds de soutien aux grandes entreprises, aux PME, au secteur informel, aux personnes vulnérables et au secteur agricole.

Ces mesures ont fortement impacté le système bancaire qui a vu sa masse bilancielle progresser de 13% en 2021 pour se situer à plus de 1 800 mds de FCFA.

La Banque Nationale d'Investissement a largement bénéficié de cette évolution.

L'année 2021 marquait la dernière étape de mise en œuvre du plan stratégique « Excellence 2021 » qui s'est soldé par des performances au-delà de notre attente tant en ce qui concerne les résultats financiers de la banque que de la finalisation du processus de conformité ainsi que du programme d'extension de son réseau d'agences. La BNI a accru sa part de marché, passant de 7% en 2020 à 9% en 2021, occupant ainsi la 4^{ème} place dans le système bancaire ivoirien. La confiance a été retrouvée et les perspectives d'évolution pour les années à venir sont prometteuses.



C'est le lieu de rendre ici un vibrant hommage à toute l'équipe, organe délibérant et exécutif et surtout à l'ensemble du personnel pour les efforts fournis, qui, j'en suis certain, seront poursuivis et renforcés au cours des prochains mois. C'est également le lieu de souligner le soutien des actionnaires de la

Banque qui n'ont ménagé aucun effort pour soutenir leur institution commune.

Le nouveau plan stratégique 2022–2026 entré en vigueur en mars 2022 devrait confirmer les ambitions de la Banque.

M. Souleymane CISSE

Président du Conseil d'Administration de la Banque Nationale d'Investissement

EDITORIAL

LE MOT DU **DIRECTEUR GENERAL**

La BNI est la partenaire privilégiée de l'État de Côte d'Ivoire, dans toutes ses politiques de développement. Dans le cadre de ses missions, elle est, donc, au service des populations du pays.

En 2017, sous l'impulsion du conseil d'administration, nous avons pris le pari d'atteindre l'Excellence en 5 ans. Pour ce faire, nous avons lancé un vaste plan stratégique.

Si la crise née de la Pandémie à coronavirus et les différentes perturbations, qui sévissent dans le monde, ont, quelque peu, entravé notre action, nous avons su, non seulement, faire preuve de résilience, mais, surtout, trouver les ressources nécessaires pour surmonter les différents défis nés de ces situations.

Ainsi, ce plan se clôt sur un exercice 2021 très positif. En effet, entre 2020 et 2021, nous avons enregistré une hausse de 18% de notre total bilan, une progression de 21% de nos créances sur la clientèle, une augmentation de 18% des dépôts de la clientèle... Ces chiffres, encourageant, découlent de diverses opérations entreprises dans le cadre de notre volonté de proximité avec la clientèle.

Ainsi, la digitalisation de nos process, produits et services, notre politique de maillage du territoire sous couvert de



l'extension de notre réseau de GAB et d'Agences, la création de produits innovants et adaptés à l'air du temps, nous ont permis de développer nos relations avec nos clients particuliers et entreprises, Grandes entreprises et PME, réduisant, de la sorte, considérablement notre dépendance aux contrats publics.

Après cinq années de dur labeur, ponctuées de péripéties inhérentes à un monde qui change, nous avons atteint l'Excellence. Et cela, parce que nous avons su changer de paradigme.

Maintenant que l'Excellence est admise, comme l'une des valeurs clé de la BNI, nous ne comptons pas nous reposer sur nos lauriers. Sous la houlette de notre Conseil d'Administration et grâce à l'engagement de tous nos collaborateurs, nous allons labourer le champ, de manière efficiente et efficace, afin d'arpenter le chemin de la performance et atteindre cet objectif à l'horizon 2026.

M. Youssouf FADIGA

Directeur Général de la Banque Nationale d'Investissement





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A-1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration est composé des douze (12) membres suivants :

**Monsieur Souleymane
CISSE**
Administrateur

**Monsieur Jean-Marc Brou
KOFFI**
Administrateur

**Monsieur Maxient
AMANGOUA**
Administrateur

**Monsieur Antoine
Kocounseu MIMBA**
Administrateur

**Monsieur Thiékoro
DOUMBIA**
Administrateur

**Monsieur FANNY Wotoumou
Mélessi Morigbey**
Administrateur

**Madame Coty Fatouma
Diakité EPSE KANATE**
Administrateur

Monsieur Nicolas DJIBO
Administrateur

**Monsieur Pierre René
Magne WOELFELL**
Administrateur

**Monsieur Prospère
Yetli Touré**
Administrateur

**Monsieur Charles Denis
KOUASSI**
Administrateur

**Monsieur Abou Jean
SORO**
Administrateur

A-2. LES COMITES SPECIALISES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration dispose de 5 comités spécialisés :

1

Le Comité
de Réflexion Stratégique

4

Le Comité
d'Audit

2

Le Conseil
du Crédit

5

Le Comité de
Rémunérations et de
Nominations

3

Le Comité
des Risques



LE COMITE DE DIRECTION

B-1 LA DIRECTION GENERALE

Au cours de l'année 2021, la Direction Générale de la Banque a été assurée par :

Monsieur Youssouf FADIGA – Directeur Général

Monsieur AHUA Jérôme – Directeur Général Adjoint

Monsieur Daniel DOULEY KOUADIO – Secrétaire Général

B-2 PRESENTATION DU COMITE DE DIRECTION

Le Comité de Direction est composé des membres suivants :



Monsieur Youssouf FADIGA
Directeur Général



Monsieur Jérôme AHUA
Directeur Général Adjoint



Monsieur Daniel DOULEY KOUADIO
Secrétaire Général



Monsieur Mamadou SANOGO
Conseiller du Directeur Général en charge du développement international



Monsieur SEA Raphaël
Secrétaire de la direction Générale



Monsieur Narcisse Roland ADJET
Directeur Financier et Comptable



Monsieur Idrissa COULIBALY
Directeur de la Gestion du Risque



Monsieur Herman BOSSE
Directeur de l'Audit Interne



Monsieur Benjamin BAHONTO
Directeur de la Conformité et du Contrôle Interne



M. Armel M'BRO
Directeur de l'Organisation



Monsieur Daniel Kadokan TIENDAKA
Directeur du Crédit



Monsieur Bertrand NIAGNE

Directeur de la Clientèle Entreprises et des Relations avec les Institutions Financières



Madame Oumou Henriette DIALLO

Directrice de la Clientèle des Particuliers et du Réseau



Monsieur Patrice Karna COULIBALY

Directeur des Opérations



Monsieur ALIOU MARIKO

Directeur Juridique et Contentieux



Monsieur Olivier Ghislain BOHO

Directeur des Ressources Humaines



Monsieur Thierry ASSANDE

Directeur du Patrimoine, des Moyens Généraux et de la Sécurité



Monsieur Anatole Ollou NOUFE

Directeur des Systèmes d'Information



Madame Fatoumata Koné Epse KONE

Directrice de la Trésorerie



Madame Maya AKRE WATANABE

Chef du Département Marchés, Marketing et Communication

Les changements majeurs opérés au sein du Comité de Direction sont :

- La nomination de M. Armel France Placide M'BROH en qualité de Directeur de l'Organisation en remplacement de Mme Amélie KOLANTRIN ;
- La transformation du Département Trésorerie en Direction de la Trésorerie ;
- La nomination de Mme Fatoumata Koné Epse KONE en qualité de Directrice de la Trésorerie ;

II- LES COMITES SPECIALISES

La Banque enregistre treize (13) comités spécialisés que sont :

1**Le Comité**
de Direction**8****Le Comité**
Risque Bancaire**2****Le Comité**
d'Exploitation**9****Le Comité**
Commercial et Marketing**3****Le Comité**
de Crédit**10****Le Comité**
IT**4****Le Comité**
de Gestion Actif-Passif**11****Le Comité**
Engagements**5****Le Comité**
de Suivi des Chantiers et des
Projets**12****Le Comité**
Trésorerie**6****Le Comité**
Capital Humain**13****Le Comité**
Excellence 2021.**7****Le Comité**
Recouvrement



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1-CONTEXTE

Présentation de la Banque

Née de la volonté des Autorités ivoiriennes d'asseoir le développement de la Côte d'Ivoire sur une Institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été créée en 1959 (par décret n° 59-209 du 21 octobre 1959) sous l'appellation de Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) qui assurait, entre autres missions :

- La recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;
- Le service de la Dette Publique ;
- La gestion des dépôts des EPN (Etablissement Public National).

En 1998, de nouvelles orientations ont été données à la Banque. Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement bancaire auprès de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO, avec statut de société d'Etat. Elle assure la triple fonction de Banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

- 1- un organisme de péréquation de l'épargne publique ;
- 2- un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;
- 3- un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;
- 4- un acteur dans le partenariat public-privé dans le financement des investissements publics rentables et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- 5- un acteur sur le marché des capitaux ;
- 6- un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.

Afin de permettre à l'institution de s'adapter à ces nouveaux métiers, la dénomination sociale de CAA a été transformée en Banque Nationale d'Investissement depuis 2004 et le capital social a été porté à 20.5 Milliards de FCFA.

En vue de renforcer la situation financière de la Banque, l'Etat a procédé à une augmentation du capital pour le porter à 25.3 milliards de FCFA, à la faveur d'une ouverture du capital à la CNPS

à hauteur de 19.16%.

Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :

-BNI-FINANCES qui est une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) dont le rôle est de soutenir les métiers de banque d'investissement et de banque conseil de la BNI ;

-BNI-GESTION qui est un établissement spécialisé en gestion d'actifs qui a pour mission de créer et gérer des fonds, en collectant l'épargne des investisseurs pour ensuite effectuer des placements pour leur compte.

Au 31 décembre 2021, la Banque présente un effectif de 688 agents, avec 50 agences dont 6 mises en exploitation au cours de l'exercice 2021.

En outre elle assure, pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, la gestion d'une dizaine de fonds nationaux intervenant dans des domaines aussi variés que l'éducation, l'accès à l'eau potable, le financement des collectivités locales, le soutien à l'industrie touristique culturelle et cinématographique, etc. et la gestion financière de quatre fonds spéciaux dédiés à l'atténuation de l'impact de la pandémie COVID 19 sur les entreprises et les populations vulnérables.

2-ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Environnement économique mondial

Le quatrième trimestre 2021 a été marqué par la poursuite de la reprise de l'économie mondiale, malgré l'apparition du variant Omicron du coronavirus.

Dans les économies avancées, l'activité a été plus résiliente, soutenue par les mesures budgétaires et le maintien par les banques centrales de politiques monétaires globalement accommodantes. En revanche, au niveau des pays émergents et en développement, la reprise a été moins soutenue, en lien avec les incertitudes entourant la nouvelle vague de contamination au coronavirus et le resserrement de la politique monétaire de la plupart des banques centrales.

La croissance économique, au quatrième trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente, est ressortie à 5,5% aux

Etats-Unis, 4,6% dans la Zone euro et 6,8% au Royaume-Uni. Au niveau des pays émergents, le dynamisme de l'activité a été moins marqué qu'au trimestre précédent en Chine, en Inde et en Afrique du Sud, avec des progressions respectives du PIB de 4,0%, 4,8% et 2,1%.

Les cours des produits énergétiques ont continué de se raffermir, en raison notamment de la vigueur de la demande saisonnière pour le chauffage en Europe et en Chine, face à des niveaux de stocks limités. Pour leur part, les prix des produits de base non énergétiques ont enregistré un rebond au quatrième trimestre 2021, après la légère baisse notée un trimestre plus tôt. Ainsi, l'indice des prix des matières premières non énergétiques exportées et celui des produits alimentaires importés, par les pays de l'UEMOA, se sont accrus au cours du quatrième trimestre 2021.

Environnement économique sous régional

Au niveau sous régional, les dernières estimations du PIB trimestriel de l'UEMOA font état d'une poursuite de la reprise de l'activité économique au quatrième trimestre 2021, avec une croissance de 5,1%.

Pour l'ensemble de l'année 2021, le PIB de l'Union, en termes réels, connaîtrait une progression de 5,5% en 2021, soutenue par l'orientation favorable de la conjoncture internationale, la conduite de projets de relance économique par les États membres ainsi que par le maintien par la BCEAO d'une politique monétaire accommodante. Le taux d'inflation, en glissement annuel, a atteint 5,0% au quatrième trimestre 2021, après 3,8% un trimestre plus tôt. Cette accélération du niveau général des prix, observée dans tous les pays de l'Union, est imprimée essentiellement par celle des prix des produits alimentaires, notamment les céréales, les fruits et légumes, les tubercules ainsi que les produits de la pêche. Sur l'ensemble de l'année, le taux d'inflation de l'Union est ressorti en moyenne à 3,6%.

Environnement économique national

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la plupart des pays du monde entier, a été confrontée à l'apparition

de la crise sanitaire, liée à la pandémie de la COVID-19. L'atténuation de cette crise et le démarrage de la mise en œuvre du PND 2021-2025 ont favorisé une reprise de l'activité économique dans son ensemble. Ainsi Le taux de croissance est passé de +2% en 2020 à 6.5% en 2021.

Cette croissance est restée positive grâce aux performances plus que prévues des industries d'extraction minières et de certaines branches manufacturières telles que les industries du plastique et du caoutchouc, le cacao, les télécommunications et les droits et taxes. En plus, des mesures de soutien du Gouvernement ont permis d'atténuer les effets de la pandémie à COVID-19 sur certains secteurs comme les services.

Environnement bancaire national

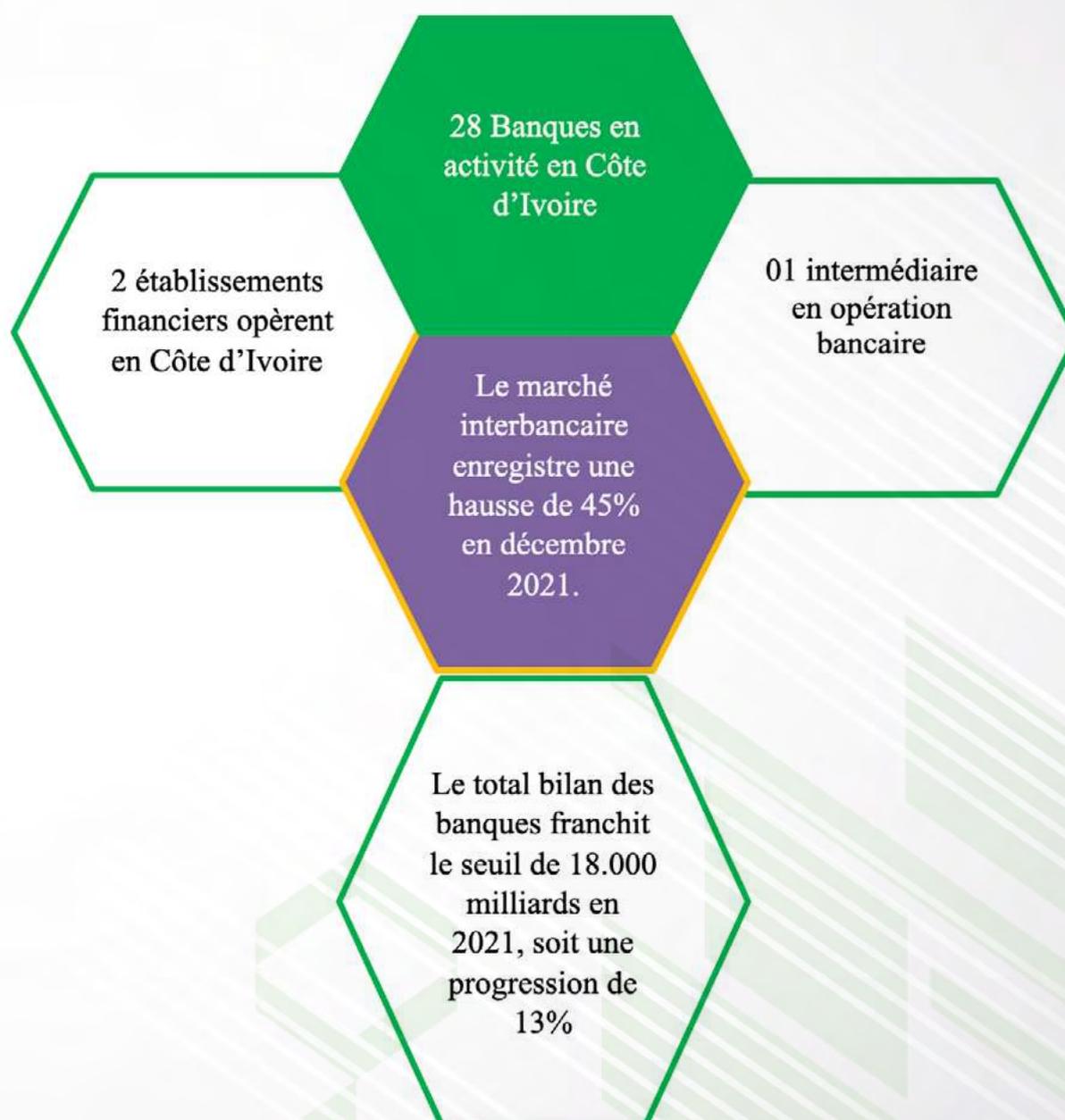
En Côte d'Ivoire, la quantité de monnaie en circulation a enregistré une forte consolidation durant l'année 2021, soutenue par l'orientation accommodante de la politique monétaire ainsi que la vigueur de la reprise des activités économiques.

En passant en effet de 13 042,6 milliards FCFA fin 2020 à 15 435,3 milliards FCFA fin 2021, la masse monétaire au sein de la première économie de l'UEMOA s'est sensiblement accrue de 18,3% (+2 392,7 milliards FCFA).

L'analyse de l'évolution du total bilan de la place bancaire ivoirienne sur la période Décembre 2018- Décembre 2021 indique une croissance moyenne annuelle de 15%. A fin Décembre 2021 le total bilan s'affiche à 18 061 milliards de FCFA, soit une hausse de 13% en glissement annuel. Le total bilan des banques de la place franchit le seuil symbolique de 18 000 milliards de FCFA.

Cette performance s'explique notamment par les bonnes orientations du marché interbancaire qui enregistre une hausse de 45% en glissement annuel en s'affichant à 2 839 milliards de FCFA et du marché de la clientèle qui conserve son rythme de croissance en s'affichant à 9 478 milliards à fin Décembre 2021 soit une hausse de 10% en glissement annuel.

PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE IVOIRIEN





FAITS MARQUANTS

Faits marquants de l'exercice





L'ACTIVITE DE LA BANQUE

Contexte Général

L'activité de la Banque au cours de l'exercice 2021 poursuit sa croissance dans un environnement favorable et paisible du fait de la mise en place du Plan de Continuité d'Activité suite à la pandémie du COVID-19 soutenu par le lancement des campagnes de vaccination du personnel qui ont permis de maîtriser le nombre de contamination. Dans l'optique de maintenir son niveau de performance élevé et développer ses positions la Banque a procédé, au lancement du processus d'élaboration du Plan Stratégique quinquennal dénommé « PERFORMANCE 2026 », à l'extension de son réseau par la mise en exploitation de cinq (5) nouvelles agences et à la signature de plusieurs conventions et partenariats notamment la convention signée avec la Société Financière Internationale (SFI)

portant sur l'accompagnement de la Banque pour la mise en place de l'activité de crédit-bail. L'environnement au sein de la Banque est marqué par une expansion de l'activité de crédit du fait de la hausse des mises en place de crédit par rapport au précédent exercice, une fructueuse moisson avec l'obtention de plusieurs distinctions notamment la réception du super prix de la performance et de la gouvernance des entreprises publiques et le premier prix de la palme d'or du genre.

Nous pouvons aussi noter l'effectivité cette année de la cession des titres détenus par la Banque dans LA LOYALEVIE, la participation de la Banque à l'augmentation du capital de la BHCI à hauteur de 2 547 millions de FCFA, et la cession effective des paliers de l'immeuble SCIAM et de l'immeuble sis Place de la République à l'Etat de Côte d'Ivoire.

Chiffres clés

	2018	2019	2020	2021
Effectif	593	616	641	688
Nombre d'Agences ⁽¹⁾	33	38	44	50
Produit Net Bancaire	31 987	35 331	51 971	57 849
Coefficient d'Exploitation	81.2%	68%	61,33%	61,49%
Résultat Net	-6 383	10 594	17 396	35 583
Frais généraux	21 723	20 413	27 001	30 313
Dépôts de la clientèle	492 180	771 359	881 753	1 037 749
Créances de la clientèle	304 848	383 646	489 385	594 383
Cout net du risque	-12 369	-2 022	-2 659	-2 377
Total bilan	549 733	824 455	991 368	1 171 703

(1) La Banque a procédé à l'ouverture de 5 nouvelles agences en 2021 (Port-Bouet, Marcory, Vallon, Divo et Bingerville) et d'une caisse avancée à Touba,

Ratios réglementaires

Les ratios de la Banque au 31 décembre 2021 sont détaillés comme suit :

Libellé	Norme réglementaire	Situation au 31/12/2020	Situation au 31/12/2021
Fonds propres effectifs	$\geq 10\,000$	29 387	87 564
Ratio de fonds propres CET I	$\geq 7,5\%$	4,73%	13,182%
Ratio de fonds propres de base T1	$\geq 8,5\%$	4,56%	13,110%
Ratio de solvabilité	$\geq 11,25\%$	4,65%	13,225%
Ratio de levier	$\geq 3,000\%$	2,89%	7,225%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	$\geq 50\%$	106%	105,49%
Norme de division des risques	$\leq 35,000\%$	97,41%	43,00%

LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE

La Banque a observé une hausse des dépôts, induisant une augmentation des ressources. L'encours des dépôts en 2021 est de 1 038 milliards FCFA contre 882 milliards FCFA en 2020, soit une augmentation d'environ 18% sur la période.

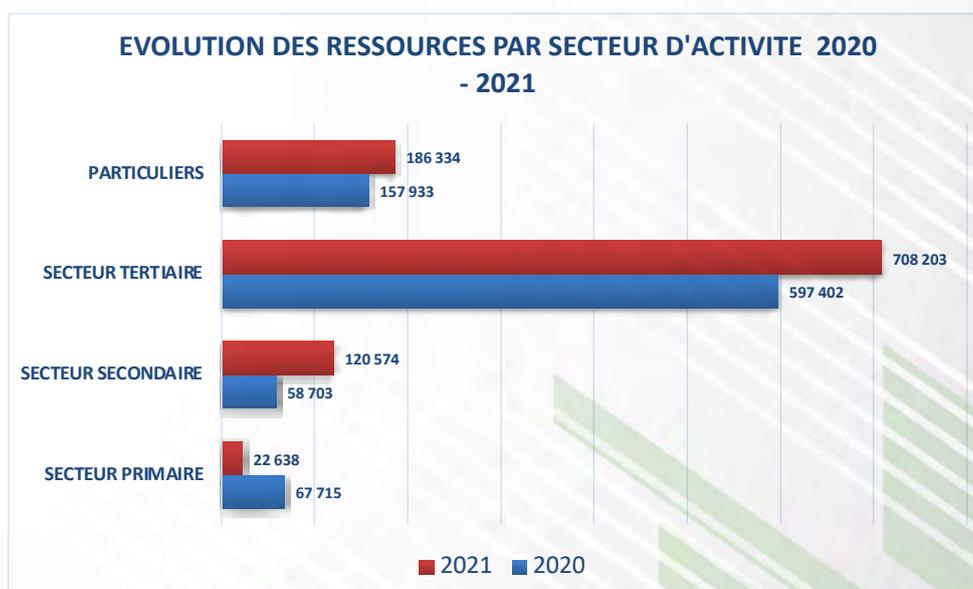
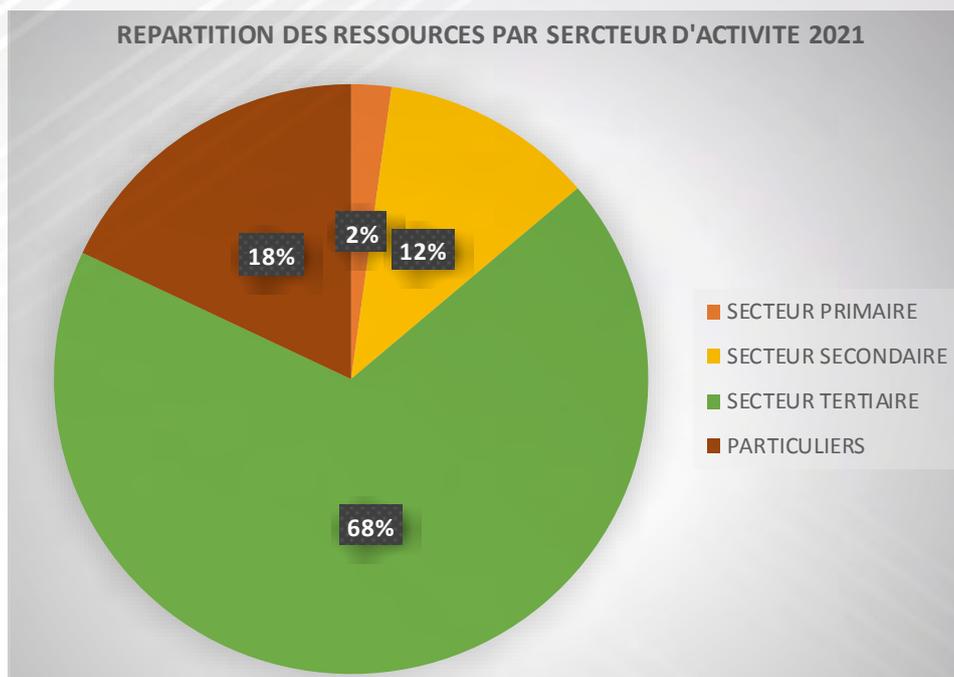
Les dépôts se répartissent par secteur d'activité, par type de clients et par maturité comme suit :

I-1 - Les ressources collectées par secteur d'activité

Les ressources augmentent de 156 milliards FCFA. Cette hausse provient pour l'essentiel du secteur tertiaire (Total de 708 milliards FCFA, soit 68% des ressources collectées) et dans une moindre mesure le segment des particuliers avec un taux de contribution de 18%.

(Données monétaires en millions de FCFA)

SECTEUR ECONOMIQUE	2020	%	2021	%	VAR(2020-2021)	
SECTEUR PRIMAIRE	67 715	1%	22 638	2%	- 45 076	-67%
SECTEUR SECONDAIRE	58 703	6%	120 574	12%	61 871	105%
SECTEUR TERTIAIRE	597 402	77%	708 203	68%	110 801	19%
PARTICULIERS	157 933	16%	186 334	18%	28 401	18%
TOTAL	881 753	100%	1 037 749	100%	155 996	18%

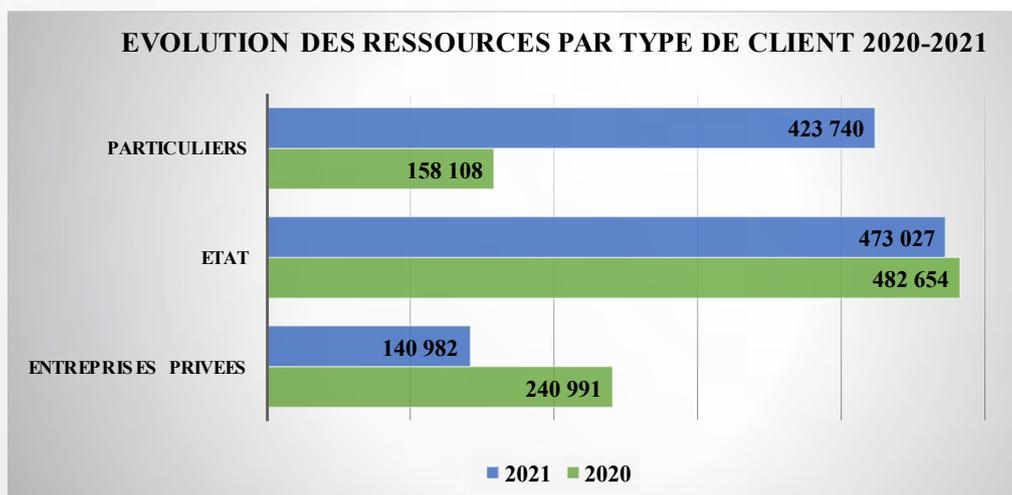
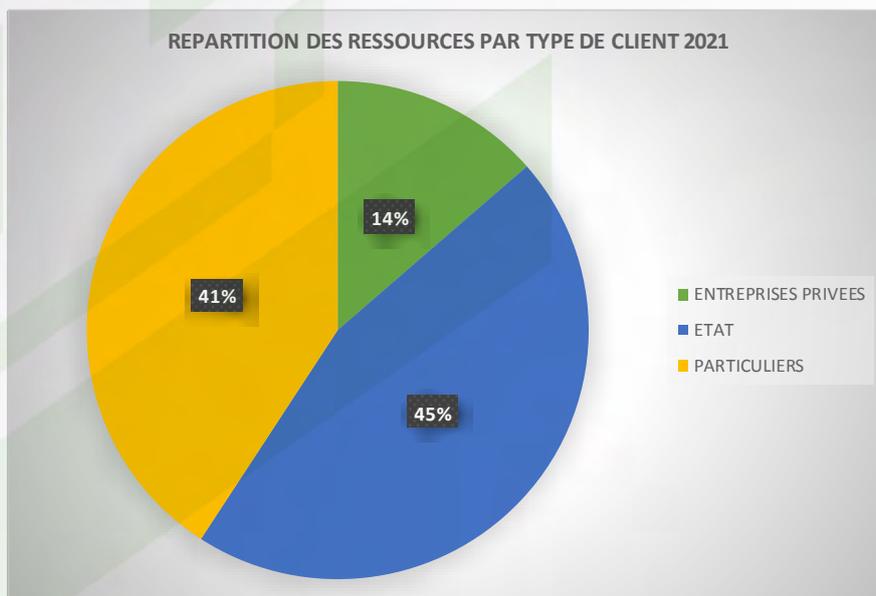


I-2-Les ressources collectées par type de client

En 2021, les ressources sont composées essentiellement des ressources collectées auprès de l'Etat pour un montant de 473 milliards FCFA contre 483 milliards en 2020, soit 46% du total des montants collectés en 2021, et de celles collectées auprès des particuliers à hauteur de 424 milliards FCFA en 2021 contre 158 milliards FCFA en 2020 pour un taux de 41%.

(Données monétaires en millions de FCFA)

TYPE CLIENT	2020		2021		VAR(2020-2021)	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
ENTREPRISES PRIVEES	240 991	27%	140 982	14%	- 100 008	-41%
ETAT	482 654	55%	473 027	46%	- 9 627	-2%
PARTICULIERS	158 108	18%	423 740	41%	265 632	168%
TOTAL	881 753	100%	1 037 749	100%	155 996	18%

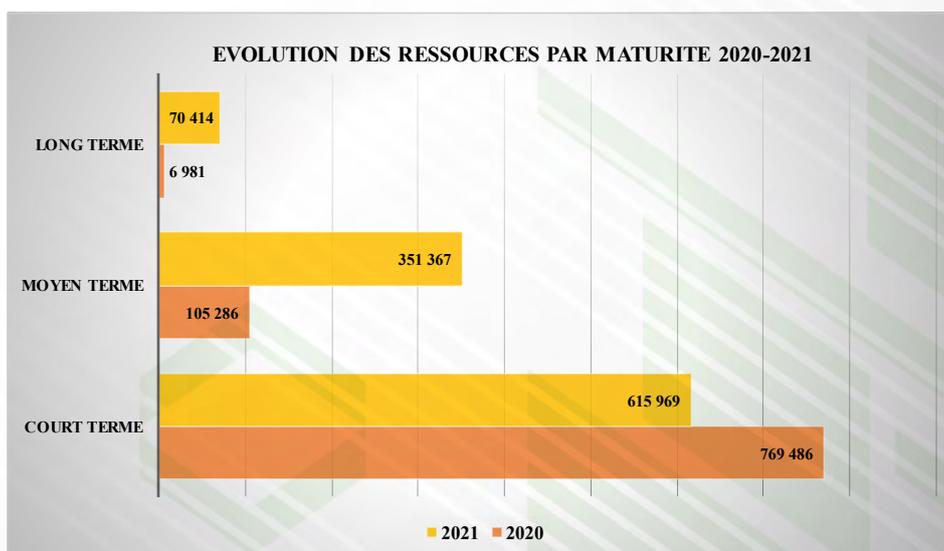
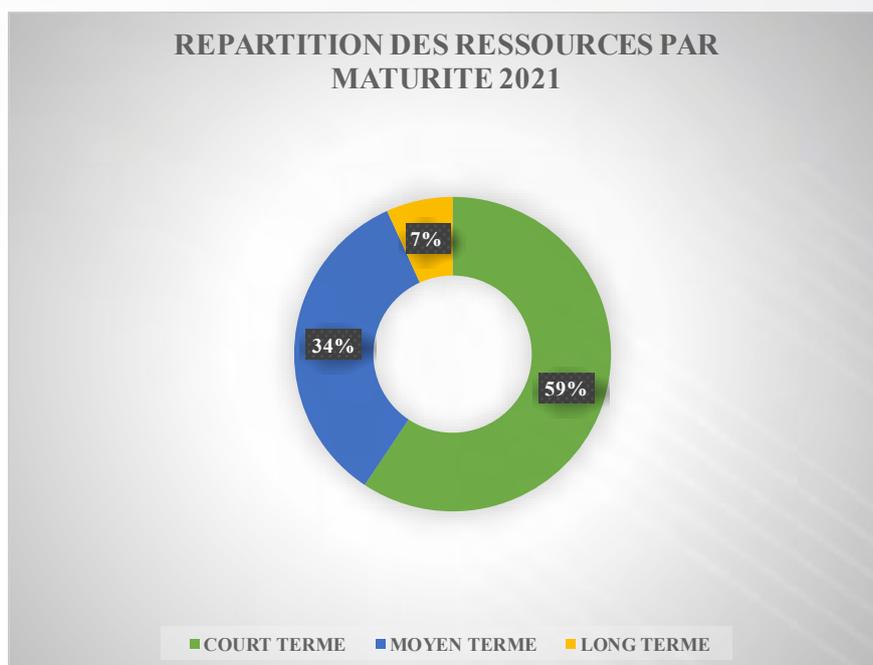


I-3-Les ressources collectées par maturité

Les dépôts collectés au 31 décembre 2021 et estimés à 1 037 milliards FCFA, sont en majorité constitués de dépôts à court terme (comptes ordinaires créditeurs, dépôts de garantie, comptes d'épargne) qui représentent 59% de l'ensemble des ressources, soit 615 milliards FCFA en 2021 contre 769 milliards F CFA en 2020. Les ressources à moyen terme ont connu une progression de 34% sur la même période.

(Données monétaires en millions de FCFA)

MATURITE	2020	%	2021	%	VAR(2020-2021)	
COURT TERME	769 486	87%	615 969	59%	-153 517	-20%
MOYEN TERME	105 286	12%	351 367	34%	246 081	234%
LONG TERME	6 981	1%	70 414	7%	63 432	909%
TOTAL	881 753	100%	1 037 749	100%	155 996	18%



LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Les crédits faits par la BNI à l'économie se chiffrent à 710 milliards FCFA en 2021 contre 548 milliards FCFA en 2020 laissant ressortir une hausse de 30%. Les crédits mis en place sont ventilés par :

- Secteur d'activités ;
- Type de client ;
- Maturité.

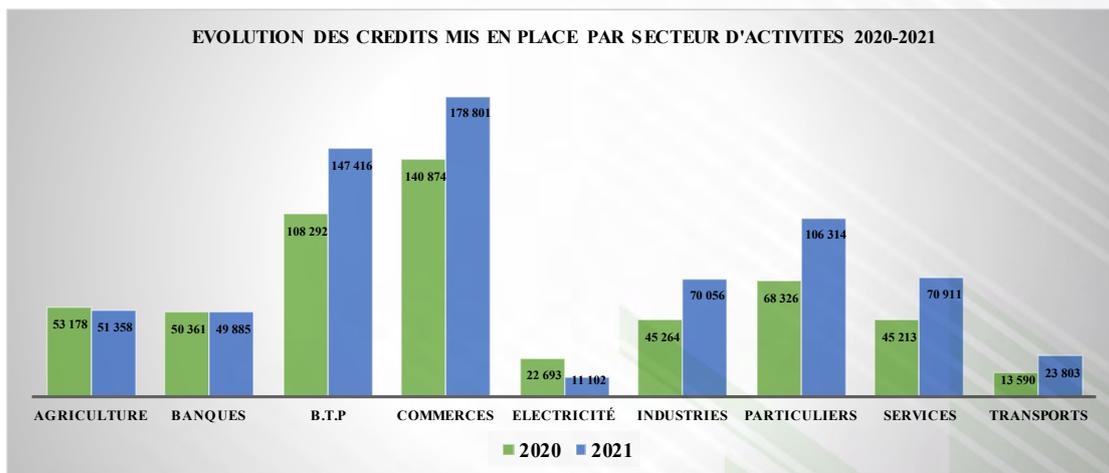
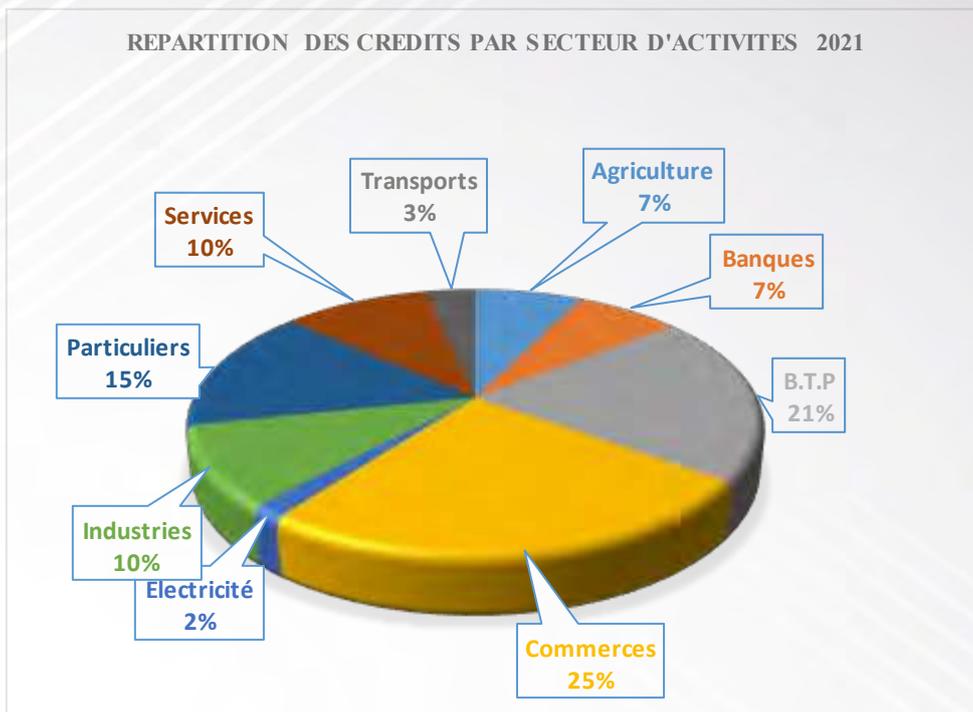
Les crédits mis en place par secteur d'activités

Sur le volume de 710 milliards FCFA de crédits mis en place au titre de l'exercice 2021, ont été affecté :

- Au secteur Commerce : 179 milliards FCFA, représentant 26% des mises en place en 2021, contre 141 milliards FCFA un an plutôt soit une hausse de 26% ;
- Au secteur BTP : 147 milliards FCFA, représentant 20% des mises en place 2021 contre 108 milliards FCFA 2020 (+36);
- Au secteur Particuliers : 106 milliards FCFA, représentant 12% des mises en place en 2021, contre 68 milliards FCFA en 2020 soit +56% ;
- Au secteur Agriculture : 51 milliards FCFA, représentant 10% des mises en place en 2021, contre 53 milliards FCFA en 2020 soit une baisse de 3% ;
- Aux autres secteurs représentant un peu plus de 30% des mises en place : nous notons le secteur service pour un montant de 71 milliards FCFA (+57%), le secteur Industries pour un montant de 70 milliards FCFA (55%) et 50 milliards FCFA pour le secteur Banque (-1%) etc.

(Données monétaires en millions de FCFA)

Abréviation	2020		2021		Variation			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Agriculture	98	53 178	208	51 358	13%	208	51 358	10%
Banques	322	50 361	353	49 885	11%	353	49 885	9%
B.T.P	409	108 292	416	147 416	14%	416	147 416	20%
Commerces	507	140 874	766	178 801	25%	766	178 801	26%
Electricité	13	22 693	17	11 102	8%	17	11 102	4%
Industries	278	45 264	290	70 056	9%	290	70 056	8%
Particuliers	30280	68 326	41735	106 314	13%	41735	106 314	12%
Services	244	45 213	296	70 911	4%	296	70 911	8%
Transports	40	13 590	46	23 803	3%	46	23 803	2%
TOTAL	32 191	547 791	44 127	709 646	100%	44 127	709 646	100%



II-2-Les crédits mis en place par type de clients

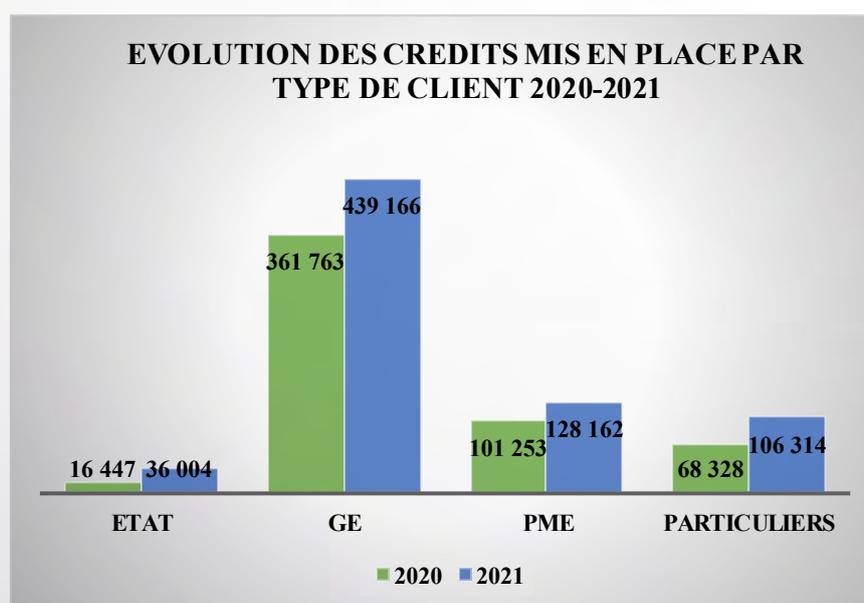
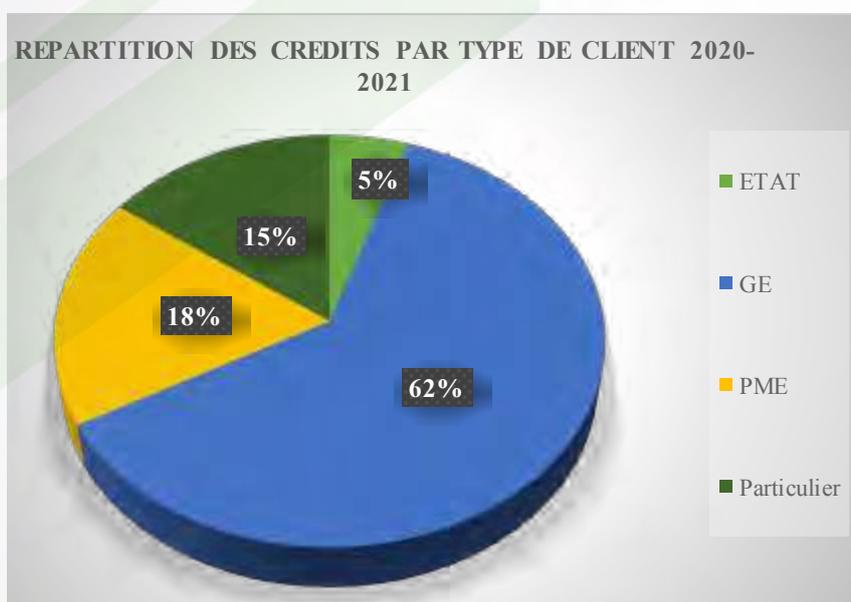
Les mises en place en 2021 connaissent une hausse de 162 milliards FCFA pour se situer à 710 milliards FCFA, soit une progression de 30% par rapport au montant des crédits accordés l'année précédente.

Les crédits aux Grandes Entreprises se sont chiffrés à 439 FCFA au 31/12/2021 contre 362 milliards FCFA au 31/12/2020 ; ils représentent 62% de l'ensemble des mises en place à fin Décembre 2021. Ils connaissent une hausse de 21% par rapport à 2020.

Ensuite viennent les crédits aux PME avec des financements consentis de 128 162 Millions de F CFA en 2021 contre 101 milliards FCFA en 2020, représentant 18 % des crédits mis en place de l'année. Enfin, les crédits aux Particuliers 106 milliards FCFA en 2021 contre 68 milliards FCFA en 2020 (+ 56%) et les crédits à l'Etat qui ont augmenté de 20 milliards FCFA en passant de 16 milliards FCFA en 2020 à 36 milliards FCFA en 2021 (+119%).

(Données monétaires en millions de FCFA)

TYPE DE CLIENT	2020	% du total en montant	2021	% du total en montant	Variation	
ETAT	16 447	3%	36 004	5%	19 557	119%
GE	361 763	66%	439 166	62%	77 403	21%
PME	101 253	18%	128 162	18%	26 909	27%
Particulier	68 328	12%	106 314	15%	37 987	56%
Total général	547 791	100%	709 646	100%	161 856	30%



II-3-Les crédits mis en place par maturité

Les crédits mis en place au 31 Décembre 2021 s'élevant à 710 milliards FCFA sont répartis comme suit par maturité :

- Des crédits à court terme (découverts, avances, escomptes, crédits amortissables dont la durée est comprise entre 0 et 2 ans), qui représentent 69% de l'ensemble des crédits accordés soit 489 milliards FCFA en 2021 contre 423 milliards FCFA en 2020 (77%). Ils croissent de +15% par rapport à l'année dernière.

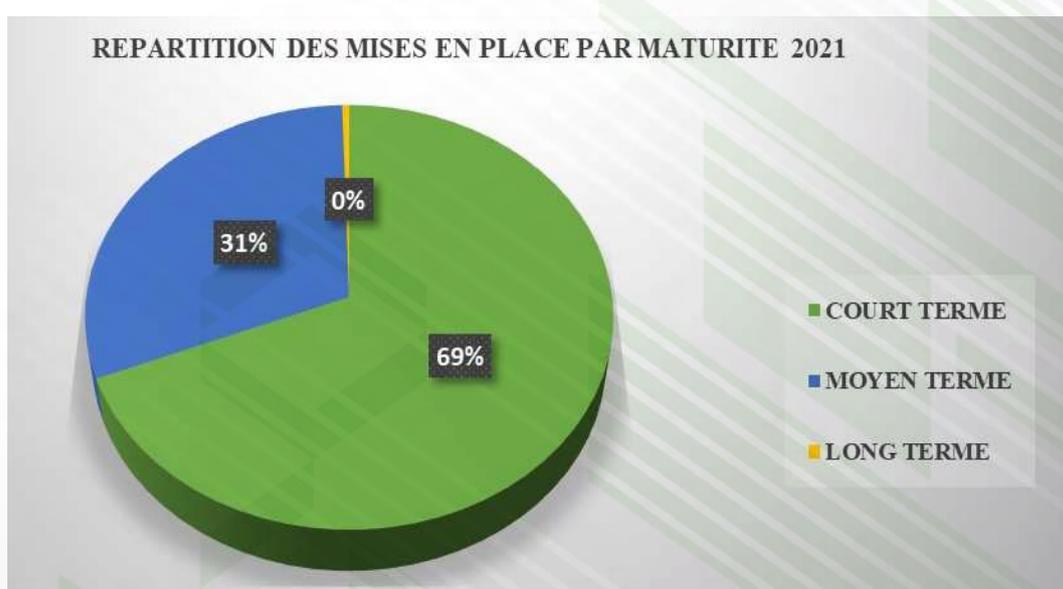
- Des crédits à moyen terme (dont la durée est comprise entre 2 ans et 10 ans) avec 31% (217 milliards FCFA) du total contre 20% au 31/12/2020 (107 milliards FCFA) marqué par une croissance de 102% entre 2020 et 2021 ;

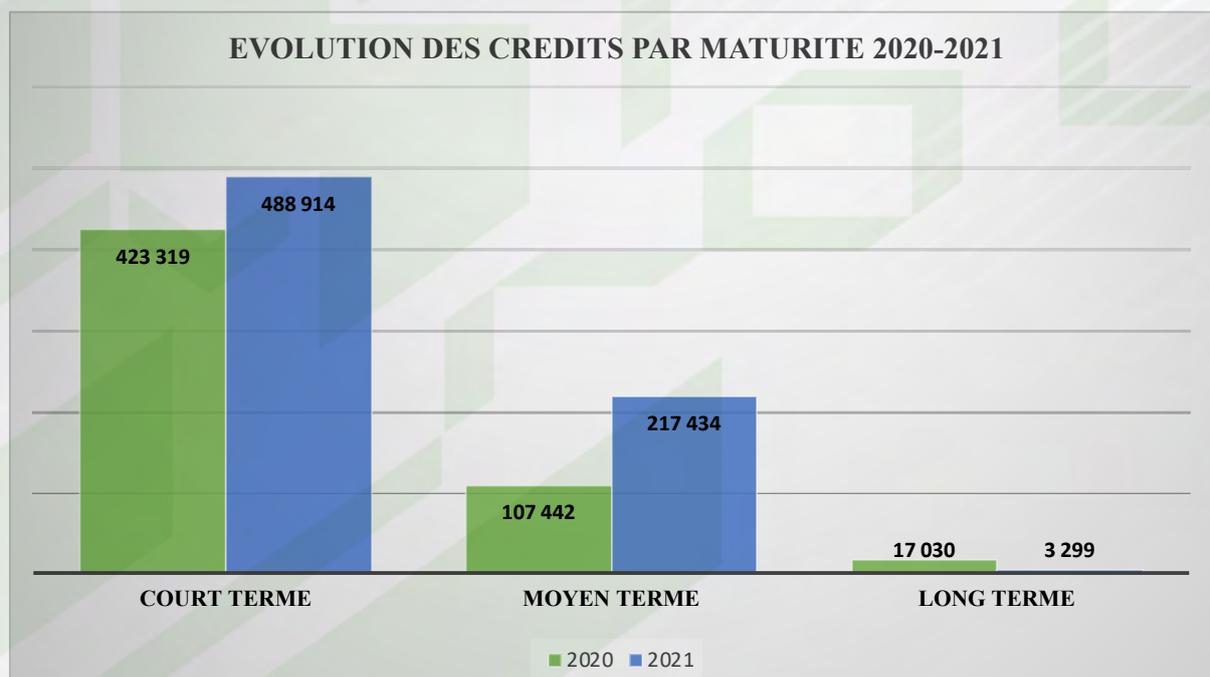
- Des crédits à long terme (dont la durée est supérieure à 10 ans) avec un montant en baisse de 13 731 millions de FCFA soit 3 299 millions de FCFA en 2021 contre 17 030 millions de FCFA en 2020 (-81%).

On note une légère évolution dans la configuration des prêts mis en place en 2021 avec une baisse de la contribution des prêts à court terme et des prêts à long terme au profit des prêts à moyen terme qui connaissent une forte croissance au cours de l'année (+91%).

(Données monétaires en millions de FCFA)

MATURITE	2020		2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
COURT TERME [0 - 2 ans]	423 319	77%	488 914	68,9%	65 595	15%
MOYEN TERME [2 ans - 10 ans]	107 442	20%	217 434	30,6%	109 992	102%
LONG TERME [10 ans - ∞]	17 030	3%	3 299	0,5%	-13 731	-81%
Total général	547 791	100%	709 647	100%	161 856	30%





LA GESTION DELEGUEE DES FONDS NATIONAUX

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugé prioritaire, l'Etat, en accord avec les partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale, a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la Banque Nationale d'Investissement (BNI).

Ainsi, pour assurer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- L'ordonnance n° 87 366 du 1^{er} Avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- Le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- Le décret de création de chaque Fonds.

Les Fonds Nationaux sont dotés d'un Comité de Gestion et d'un Secrétariat Technique composés de membres issus des structures étatiques ou paraétatiques en relation avec l'activité du Fonds.

Au cours de l'exercice 2021, les Fonds Nationaux ont collecté des ressources et effectué des interventions dans des domaines jugés prioritaires par l'Etat et conformément à leurs objets.

Les ressources des Fonds Nationaux

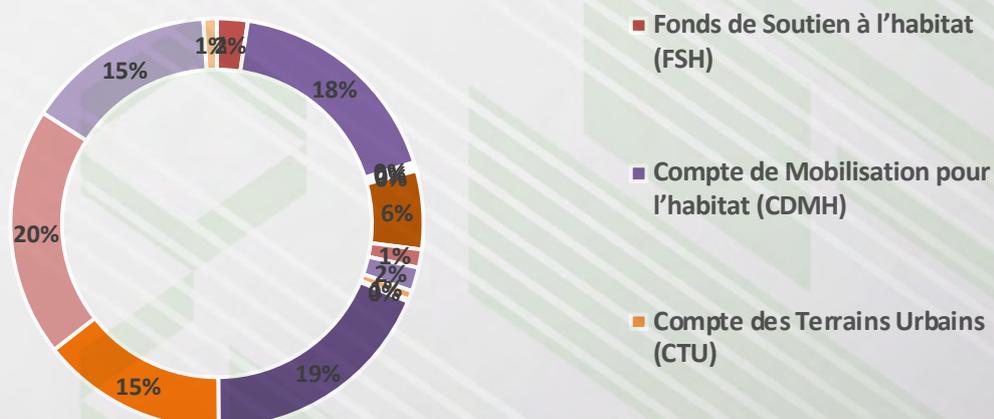
Les Fonds Nationaux ont mobilisé au cours de l'année 2021 des ressources globales de 128 838 millions contre 147 371 millions de FCFA en 2020 soit une baisse de 13%.

(Données en millions de FCFA)

RESSOURCES	2020	%	2021	%	VAR(2021-2020)	%
AUTOFINANCEMENT	2 610	2%	3 030	2%	420	16%
PARAFISCALITE	1 499	1%	4 717	4%	3 218	215%
SUBVENTION ETAT	143 262	97%	121 091	94%	-22 171	-15%
TOTAL	147 371	100%	128 838	100%	-18 533	-13%

La répartition des ressources par fonds se décompose comme suit :

FONDS	2020	2021
Fonds de Soutien à l'habitat (FSH)	1 047	3 101
Compte de Mobilisation pour l'habitat (CDMH)	1 133	22 901
Compte des Terrains Urbains (CTU)	11	220
Fonds National de l'Ecole (FNEC)	354	340
Fonds National de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (FREMIN)	250	308
Fonds National de l'Eau (FNE)	1 495	7 968
Fonds de Prêt aux Collectivités locales (FPCL)	291	1 850
Fonds de Développement Touristique (FDT)	2 219	2 422
Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	433	922
Fonds Nationale de l'Environnement (FNDE)	119	216
FSS COVID-19	50 000	24 000
FSGE COVID-19	30 000	18 769
FSPME COVID-19	40 000	25 287
FASI COVID-19	20 000	19 175
PRODUITS FINANCIERS	21	1 358
TOTAL	147 371	128 837

REPARTITION DES RESSOURCES PAR FONDS

Les interventions des Fonds Nationaux

Au cours de l'exercice 2021, les interventions des Fonds Nationaux se sont chiffrées à 34 115 millions contre 139 998 millions de FCFA contre 2020.

INTERVENTION/SECTEUR	M	%	2021	%	VAR (2021-2020)	
					Valeur	%
HABITAT	1 597	1%	279	1%	- 1 318	-83%
EDUCATION	209	0%	156	0%	- 53	-25%
INDUSTRIE ET COMMERCE	204	0%	-	0%	- 204	-100%
EAU ET ENVIRONNEMENT	1 594	1%	154	0%	- 1 440	-90%
ADMINISTRATION DECENTRALISEE	107	0%	174	1%	67	63%
TOURISME	2 081	1%	1 299	4%	- 782	-38%
CULTURE	303	0%	497	1%	194	64%
FSS COVID-19	49 831	0,36	9 911	29%	- 39 920	-80%
FSGE COVID-19	26 952	0,19	910	3%	- 26 042	-97%
FSPME COVID-19	38 433	0,27	5 356	16%	- 33 077	-86%
FASI COVID-19	18 687	0,13	15 379	45%	- 3 308	-18%
TOTAL	139 998	100%	34 115	100%	-105 883	-76%

ASSURANCE HOMME CLÉ

PARCE QU'ELLE EST
ESSENTIELLE POUR
LA PÉRENNITÉ DE
MON ENTREPRISE





LES ETATS FINANCIERS

Annexe 2 : Etats financiers annuels



BILAN DESTINE A LA PUBLICATION

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

A0092

V

CI B

LC

POSTE	ACTIF	(en millions de F CFA)	
		31/12/2020	31/12/2021
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	131 799	195 055
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	194 555	238 050
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	8 469	53 189
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	489 385	594 383
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	15 304	20 105
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	590	590
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
8	AUTRES ACTIFS	101 499	3 812
9	COMPTES DE REGULARISATION	14 396	23 765
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	4 653	5 151
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	475	475
12	PRETS SUBORDONNES	322	336
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 847	5 286
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 074	31 507
	TOTAL DE L'ACTIF	991 368	1 171 703

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



BILAN DESTINE A LA PUBLICATION

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE	A0092
2021 - 12 - 31	V
	CI B
	LC

POSTE	PASSIF	(en millions de F CFA)	
		31/12/2020	31/12/2021
1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	12 254	10 855
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	881 753	1 037 749
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
5	AUTRES PASSIFS	8 866	9 492
6	COMPTES DE REGULARISATION	23 500	16 384
7	PROVISIONS	6 382	3 046
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	-	-
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	58 593	94 176
10	CAPITAL SOUSCRIT	25 359	25 359
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	15 141	15 141
12	RESERVES	8 984	8 984
13	ECARTS DE REEVALUATION	-	-
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	8 287	9 109
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	17 396	35 583
	TOTAL DU PASSIF	991 368	1 171 703

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





HORS BILAN DESTINE A LA PUBLICATION

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

A0092

V

CI B

LC

HORS BILAN			
(en millions de F CFA)			
POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2020	31/12/2021
	ENGAGEMENTS DONNES	73 992	71 569
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	462	284
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	73 530	71 286
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	918 233	1 005 007
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	918 233	1 005 007
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification





COMPTE DE RESULTAT DESTINE A LA PUBLICATION

ETAT : COTE D'IVOIRE
DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI
A0092
CIB

V
Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification

POSTE	MONTANTS NETS	
	31/12/2020	31/12/2021
	(en millions de F CFA)	
	PRODUITS/CHARGES	
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	43 516
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	10 154
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	291
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	17 253
5	COMMISSIONS (CHARGES)	508
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	400
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 127
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	954
10	PRODUIT NET BANCAIRE	51 971
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27 001
13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 873
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	20 097
15	COUT DU RISQUE	2 659
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	17 438
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	7
18	RESULTAT AVANT IMPOT	17 431
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	35
	RESULTAT NET	17 396





REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Annexe 4.1

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

ETABLISSEMENT : BNI

A0092

V

2021 - 12 - 31

CI B

LC

A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE DE L'UMOA

- OUI, CONFORME AU PLAN COMPTABLE UMOA

B-INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

- APPLICATION DU PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE, ENTRE EN VIGUEUR LE 01/01/2018

C-NOTES SPECIFIQUES SUR L'IMPACT DE LA PANDEMIE COVID 19

- Prévention et gestion de la pandémie de la COVID-19 au sein de la banque

L'année 2020 a été dominée par la survenance dès le 1er trimestre 2020, de la pandémie Covid-19 dont l'ampleur a certes « perturbé » le fonctionnement normal des activités de la banque mais également « favorisé » l'organisation et la consolidation des efforts du Management autour du Plan de Continuité d'Activité.

L'année 2021 s'inscrit dans la poursuite des actions engagées par la Banque en 2020 dans le cadre du dispositif COVID 19 tout en veillant à impulser un élan nouveau aux dispositifs en place grâce au renforcement de la sensibilisation et la formation du personnel, la mise à disposition de matériels d'hygiène et de protection, l'organisation de séance de vaccination à l'endroit du personnel et de sa famille.

Ainsi au titre de l'exercice 2021 la banque à engagé des dépenses au titre du dispositif COVID 19 pour un montant total de 94 millions FCFA. Les résultats probants obtenus grâce à ces mesures ont permis de désactiver le dispositif de télétravail en novembre 2021.

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





ETAT DES DEROGATIONS

Annexe 4.2	
ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :	AC092
	CI B
	V
	LC

INDICATION DE DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	N/A	N/A
B-DEROGATIONS AUX REGLES ET METHODES D'EVALUATION	N/A	N/A
C-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	N/A	N/A



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Annexe 4.3

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI	V
DATE D'ARRETE :	A0092	LC
	CI B	
	2021 - 12 - 31	

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A-CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	N/A	N/A
B-CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	N/A	N/A



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES

Annexe 4.4

ETAT : COTE D'IVOIRE
 DATE D'ARRETE : 2021 - 12 - 31
 ETABLISSEMENT : BNI
 A0092 V
 CI B LC

(en millions de FCFA)

CREANCES	Banques centrales ,CCP	Banques dans l'UMOA	Autres Etablissements de crédit et assimilés dans l'UMOA	Banques reste du monde	Institutions financières internationales ou étrangères	TOTAL au 31/12/2021	TOTAL au 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	144	7 211	-	8 703	-	16 059	5 941
PRETS	-	37 104	-	-	-	37 104	2 502
Comptes et prêts au jour le jour	-	1	-	-	-	1	1
Prêts à terme	-	37 102	-	-	-	37 102	2 500
VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE	-	26	-	-	-	26	26
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	26	-	-	-	26	26
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	144	44 341	-	8 703	-	53 189	8 469
Dont admissible au refinancement de la BCEAO	-	-	-	-	-	-	-
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	144	44 341	-	8 703	-	53 189	8 469

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour Identification





CREANCES SUR LA CLIENTELE

Annexe 4.5

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

A0092 V

CI B LC

(en millions de FCFA)

CREANCES	Etat et assimilés	ISBLSM	Sociétés Financières	Particuliers	Autres	TOTAL au 31/12/2021	TOTAL au 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	10 613	512	534	1 501	24 506	37 665	39 848
PRETS A TERME	32 150	5 327	525	159 843	342 721	540 566	438 013
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
OPERATIONS DE LOCATION - FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	470	2 032	70	15 888	67 935	86 394	80 318
TOTAL AVANT DEPRECIATIONS	43 232	7 871	1 128	177 232	435 162	664 625	558 178
Dont admissible au refinancement de la BCEAO	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	470	1 472	70	13 367	54 865	70 243	68 793
TOTAL APRES DEPRECIATIONS	42 763	6 399	1 059	163 865	380 297	594 383	489 385

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





EFFET PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

Annexe 4.6

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRÊTE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

V

LC

CI B

(en millions de FCFA)

TITRES	31/12/2021				31/12/2020			
	Effets publics et assimilés	Autres Obligations et titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	TOTAL	Effets publics et assimilés	Autres Obligations et titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	TOTAL
PORTFEUILLE DE TRANSACTION	-	-	590	590	-	-	590	590
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTFEUILLE	238 344	19 811	-	258 155	194 555	15 304	-	209 859
BRUT	238 344	19 811	-	258 155	194 555	15 304	-	209 859
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations sur Obligation et autres titres à revenu fixe-Titres de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
NET	238 344	19 811	-	258 155	194 555	15 304	-	209 859
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTFEUILLE D' INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-
BRUT	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-
NET	-	-	-	-	-	-	-	-
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	238 344	19 811	590	258 745	194 555	15 304	590	210 450



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Annexe 4.7

ETABLISSEMENT : BNI
A0092 V
CIB LC

2021 - 12 - 31

ETAT : COTE D'IVOIRE
DATE D'ARRETE :

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETTRICE	pays d'implantation	coût /Non coût	secteur d'activité	Capital social	pourcentage de détention	Prix d'acquisition	VNC 2021	VNC 2020	Produits générés sur l'exercice
(en millions de FCFA)									
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
BNI FINANCES	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	700	100%	475	475	475	-
BNI GESTION	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	200	100%	200	200	200	-
TITRES DE PARTICIPATIONS									
CTMA UEMOA	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	154 973	55%	275	275	275	-
AFREXIMBANK	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	9 529	3%	266	265	266	-
BANQUE DE L'HABITAT DE CI	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	53 716	2%	1 208	1 208	1 208	-
CRRH - UEMOA (EOA)	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	26 776	5%	1 470	1 235	1 37	-
SOCOPRIM	COTE D'IVOIRE	NC	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	9 144	1%	100	100	100	-
CFAO	COTE D'IVOIRE	NC	IMMOBILIER	18 367	7%	1 200	1 200	1 200	-
ETS GONFREVILLE	COTE D'IVOIRE	NC	AUTOMOBILE	9 069	0%	6	6	6	-
BIVAC SCAN CI	COTE D'IVOIRE	NC	TEXTILE	3 885	0%	3	-	-	-
SCIE - SA	COTE D'IVOIRE	NC	SECURITE	800	20%	160	-	-	-
SUCAF	COTE D'IVOIRE	NC	IMMOBILIER	887	4%	30	-	-	-
ACE CI	COTE D'IVOIRE	NC	ENTREPRISES COMMERCIALE	21 200	5%	1 060	1 060	1 050	-
LA LOYALE VIE	COTE D'IVOIRE	NC	EXPERTISES COMPTABLE	300	25%	75	75	75	-
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME									
			ASSURANCE	1 500	40%	600	-	600	-



Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Annexe 4.8

ETABLISSEMENT : BNI
 AC092 V
 CI B LC

2021 - 12 - 31

ETAT : COTE D'IVOIRE
 DATE D'ARRETE :

(en millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	acquisitions de l'exercice	Cessions ou retrait de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements / Dépréciations			Montant net à la fin de l'exercice	
					En début d'exercice	Dotations	Reprise		En fin d'exercice
Immobilisation incorporelles d'Exploitation	12 753	2 096	35	14 840	8 650	1 428	-	10 077	4 762
Immobilisation corporelles d'Exploitation	52 395	11 135	12 066	51 484	33 936	3 551	8 820	28 667	22 817
Immobilisations corporelles d'exploitation	48 573	3 115	12 066	40 621	-	-	-	-	40 621
Immobilisations corporelles en cours d'exploitation	2 822	8 040	-	10 862	-	-	-	-	10 862
Amortissements des immobilisations corporelles	-	-	-	-	33 936	3 551	8 820	28 667	28 667
Amortissements des immobilisations corporelles en cours d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations destinées aux opérations de location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance sur les opérations de location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations non louées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles hors Exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles hors Exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles acquises par réalisation de garantie	1 706	-	-	1 706	1 117	65	-	1 182	523
Immobilisations corporelles acquises par réalisation de garantie	8 323	2 136	9	10 450	1 557	211	8	1 760	8 690



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification


DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES

Annexe 4.9

ETABLISSEMENT : BNI

A0092 V

C I B LC

2021 - 12 - 31

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

(en millions de FCFA)

DETTES INTERBANKAIRES ET ASSIMILEES	Banques centrales, CCP	Banques dans l'UNMOA	Autres Etablissements de crédit et assimilés dans l'UNMOA	Banques resté du monde	Institutions financières internationales ou étrangères	TOTAL au 31/12/2021	TOTAL au 31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	7 258	3 597	0	-	10 855	12 254
EMPRUNTS	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts au titre s du marché monétaire	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts à terme	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR DONNEES EN PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs données en pension à terme	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	7 258	3 597	0	-	10 855	12 254

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





DEPOT DE LA CLIENTELE

Annexe 4.10

ETAT : COTE D'IVOIRE	2021 - 12 - 31	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :		AC092 V
		CI B LC

DEPOTS	Etat et assimilés	ISBLSM	Sociétés Financières	Particuliers	Autres	TOTAL au	TOTAL au
						31/12/2021	31/12/2020
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	345 004	12 647	3 109	56 233	247 962	664 955	561 888
COMPTES ET DEPOTS A TERME	145 852	3 246	3 245	16 729	35 221	204 254	177 936
OPERATION DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
COMPTE D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	3	218	0	112 751	2 158	115 130	98 056
AUTRES DEPOTS	2 890	69	51	238	50 123	53 370	23 872
TOTAL	493 749	16 180	6 406	185 951	335 464	1 037 749	881 753

(en millions de FCFA)

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS

Annexe 4.11

ETAT : COTE D'IVOIRE
DATE D'ARRÊTE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI
A0392 V
CIB LC

		Devise	Montant en devise à l'origine	Taux d'intérêt	Conditions de suspensions de paiement des coupons	Echéances	Montant au 31/12/2021	Montant Admis dans les fonds propres prudentiels
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS								
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS								
Emprunts obligataires								
Autres dettes								
EMPRUNT ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS								
A durée déterminée								
A durée indéterminée								
TOTAL								

(en millions de FCFA)



Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification



DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Annexe 4.12

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

A0092 V

CI B LC

(en millions de FCFA)

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021
			Sans objet	Autres	
DEPRECIATIONS	75 531	1 998	-	6 293	71 236
créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
créances sur la clientèle	68 793	1 998	-	549	70 243
titres de placements	-	-	-	-	-
titres de participations et assimilés	634	-	-	206	428
Autres actifs	6 104	-	-	5 539	566
PROVISIONS	6 382	115	-	3 451	3 046
risques d'exécution d'engagements par signature sur Etabls de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
risques d'exécution d'engagements par signature sur Clientèle	5 742	-	-	3 451	2 291
pension de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Autres risques et charges	640	115	-	-	755

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Annexe 4.13

ETAT : COTE D'IVOIRE		ETABLISSEMENT : BNI			
DATE D'ARRETE :		2021 - 12 - 31	A0092	V	LC
			CI B		
(en millions de FCFA)					
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	Primes d'émission et de fusion	Réserve, report à nouveau, résultat	Capitaux propres	
Capitaux propres au 31/12/2019	20 500	-	2 528	17 972	
Ajustement de début de période	-	-	3 225	3 225	
Capitaux propres au 1/01/2020	20 500	-	697	21 197	
Augmentations/ réduction de capital	4 859	15 141	-	20 000	
Résultat de la période	-	-	17 396	17 396	
Distribution de dividendes	-	-	-	-	
Autres mouvements	-	-	-	-	
Capitaux propres au 31/12/2020	25 359	15 141	18 093	58 593	
Ajustement de début de période	-	-	-	-	
Capitaux propres au 01/01/2021	25 359	15 141	18 093	58 593	
Augmentations/ réduction de capital	-	-	-	-	
Résultat de la période	-	-	35 583	35 583	
Distribution de dividendes	-	-	-	-	
Autres mouvements	-	-	0	0	
BILAN au 31/12/2021	25 359	15 141	53 676	94 176	

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Annexe 4.14

ETAT : COTE D'IVOIRE
 DATE D'ARRETE : 2021 - 12 - 31
 ETABLISSEMENT : BNI
 A0092 V
 CI B LC

(montants en millions de FCFA)

	MONTANT DU CAPITAL	NATIONALITE	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DETENUS		Part du capital	Pourcentage de droit de vote
				31/12/2020	31/12/2021		
Montant du capital	25 359						
Montant du capital souscrit et non appelé	-						
Valeur nominale des titres	10 000						
IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES							
Personnes Morales							
Dont ETAT							
COTE D'IVOIRE		IVOIRIENNE	Imm. SCIAM, 18 ^{ème} étage ,Plateau Abidjan - Côte d'Ivoire.	2 050 000	2 050 000	81%	81%
Dont organismes publics							
CNPS		IVOIRIENNE	Av. Lambin Plateau 01 BP 317 Abidjan 01	485 885,00	485 885,00	19%	19%
Personnes physiques hors salariés							
Salariés							
TOTAL				2 535 885	2 535 885	100%	100%

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification




VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Annexe 4.15

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI	
DATE D'ARRETE : 2021 - 12 - 31	A0092	V
	CI B	LC

EMPLOIS/RESSOURCES	Moins de 1 mois	1 Mois à 3 Mois	3 Mois à 1 an	1 An à 5 ANS	Plus de 5 Ans	TOTAL au 31/12/2021
ACTIF						
CREANCES INTERBANCAIRES ET	53 189	-	-	-	-	53 189
CREANCES CLIENTELE	134 718	48 751	90 122	187 960	132 831	594 383
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES	20 105	-	-	-	-	20 105
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
TOTAL	208 013	48 751	90 122	187 960	132 831	667 677
PASSIF						
DETTES INTERBANCAIRES ET AS	10 855	-	-	-	-	10 855
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENT	944 601	53 141	20 718	19 281	9	1 037 749
DETTES REPRESENTEES PAR UN	-	-	-	-	-	-
TOTAL	955 456	53 141	20 718	19 281	9	1 048 604

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





OPERATIONS EN DEVISES

Annexe 4.16

ETAT : COTE D'IVOIRE	2021 - 12 - 31	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :		A0092 V
		CI B LC

DEVISES	31/12/2021			31/12/2020			
	ACTIF	DEVISES A RECEVOIR		ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER
EUR	29 689,40	29 689,40	-	27 142,57	27 142,57	-	-
USD	4 192,71	4 192,71	-	1 296,70	1 296,70	-	-
GBP	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	33 882,11	33 882,11	-	28 439,27	28 439,27	-	-

(en millions de FCFA)



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIES

Annexe 4.17

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

A0092

V

Cl B

LC

(en millions de FCFA)

ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	73 992	71 569
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES		284
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
ENG DE FIN EN FAV ETS DE CREDI	-	-
OUVERTURE LIGNE D'ESCOMPTE	-	-
ACCORD DE REFINANCEMENT	-	-
FACILITES DE FINANCEMENT RENOUV	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	462	284
Crédit documentaires import	284	255
OUV/CRED IMP N CONF VUE CLIENT	284	255
OUV/CRED IMP N CONF VUE BQ	-	-
OUV/CRED IMP N CONF ACCEPT CLI	-	-
OUV/CRED IMP N CONF ACCEPT BQ	-	-
Acceptations ou engagements à payer	179	29
ACCEPT IMPORT CONF. A PAYER CLT	179	29
ACCEPT IMPORT CONF. A PAYER BQ	-	-
ACCEPT IMPORT NOT. A PAYER CLT	-	-
ACCEPT IMPORT NOT. A PAYER BQ	-	-
Autres engagements de financements donnés	73 530	71 286
Engagements de garanties d'ordre d'établissements de crédit	14 484	-
Confirmation d'ouvertures de Crédits documentaires		
CONF OUV CREDOC ETS	-	-
OUV/CRED IMP CONF A VUE BQ	174	464
OUV/CRED EXP CONF ACCEPT BANQUE	-	-
OUV/CRED EXP N CONF ACCEP BANQUE	-	-
OUV/CRED IMP CONF ACCEPT BQ	174	464
Acceptations ou engagements à payer		
ACCEPTATIONS A PAYER ETS CRD	-	-
DEBITEUR ACCEPT CREDOC EXP	-	-
BENEF ACCEPT CREDOC EXP NOTIF	-	-
Autres engagements donnés	14 484	-
Garanties accordées à un organisme de titrisation de créances	-	-
Autres garanties données	14 484	-
Garanties d'ordre de la clientèle	59 046	71 286
Obligations cautionnées	100	85
Cautions avals et autres garanties donnés	53 165	62 286
Garanties de remboursement de crédits	-	6 495
Garanties accordées à un organisme de titrisation de créances	-	-
Autres engagements donnés	5 782	2 419

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



BNI		ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIES	
ETAT : COTE D'IVOIRE		Annexe 4.17	
DATE D'ARRETE :	2021 - 12 - 31	ETABLISSEMENT : BNI	
		A0092	V
		CI B	LC

(en millions de FCFA)

	ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2021
	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	-	-
	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	-	-
	ENG FIN RECUS DES ETS DE CREDIT	-	-
	OUVERTURE LIGNE D'ESCOMPTE	-	-
	FONDS STABEX	-	-
	ACCORD DE REFINANCEMENT RECU	-	-
	FACILITES DE FINANCEMENT RENOUV	-	-
	Engagements de financement reçus de la clientèle	-	-
	Engagements de financement reçus de la clientèle	-	-
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	918 233	1 005 007
	Garanties reçues d'établissements de crédit	3 490	3 490
	Cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit	3 490	3 490
	Garanties reçues de la clientèle	-	-
	Cautions reçues	-	-
	Cautions solidaires	-	-
	Avals reçus	-	-
	Lettres de garantie reçues	-	-
	Nantissement et gages reçus	914 743	1 001 517
	NANTISSEMENT	77 195	75 004
	GAGES RECUS	1 500	1 500
	GAR RECU	1 500	1 500
	CAUTIONS RECUES ETS CREDIT	-	-
	AVALS RECUS ETABLISSEMENT CREDIT	-	-
	GTIE RC/AVOIRS ETS CREDIT	-	-
	GAR RECU	-	-
	DELEGATIONS DE POLICES D' ASSURANCES RECUES	-	-
	HYPOTHEQUES RECUES	-	-
	Hypothèque résidentiel	-	-
	Hypothèque sur autres financement	-	-
	Autres Garanties reçues	836 049	925 013

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE			Annexe 4.18
	ETABLISSEMENT : BNI		V
D'IVOIRE	2021 - 12 - 31	A0092	LC
DATE D'ARRETE :		CIB	

(en millions de FCFA)

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	3 885	91498/201/202/203/204/205/251/	13 023
AUTRES TITRES	134 035	91491/903/911/913	89 940
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES	130 425	91497/	164 684
TOTAL	268 346		267 647

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	-	91498/201/202/203/204/205	-
AUTRES TITRES	-	/902/904/912/914	-
HYPOTHEQUES	-	201/202/203/204/9139	-
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES	-		-
TOTAL	-		-

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification

COUT DU RISQUE

Annexe 4.19

ETAT : COTE D'IVOIRE

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

ETABLISSEMENT : BNI

A0092 V

CI B LC

(en millions de FCFA)

COUT DU RISQUE	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciations	-	-	-
Pertes non couvertes par des dépréciations	-	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 701	2 355	1 401
Dotations nettes pour dépréciations	-	2 423	1 459
Pertes non couvertes par des dépréciations	141	67	58
Récupérations sur créances amorties	679	303	976
AUTRES RISQUES	-	-	-



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

Annexe 4.20

ETAT : COTE D'IVOIRE	2021 - 12 - 31	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :	A0092	V
	CIB	LC

(en millions de FCFA)

ELEMENTS	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produits net bancaires	35 331	51 971	57 849
Résultat d'exploitation	9 452	17 438	19 904
Impôts sur le résultat	-	35	-
Résultat net	10 594	17 396	35 583
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	10 594	17 396	35 583
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
Rémunérations brutes de l'exercice	10 478	12 080	13 253
Avantages sociaux versés aux personnels	-	-	-
Participations et intéressement	-	-	-
Effectif moyen au cours de l'exercice	626	641	649

Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification



INFORMATIONS SECTORIELLES

Annexe 4.21

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :	A0092 V
	CI B LC
	2021 - 12 - 31

(en millions de FCFA)

	ETAT DU DECLARANT	AUTRES ETATS DE L'UMOA	AUTRES RESIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL au 31/12/2021	TOTAL au 31/12/2020
BILAN						
Actif	1 162 125	346	-	9 232	1 171 703	991 368
Passif	1 166 293	3 836	-	1 574	1 171 703	991 368
HORS BILAN						
Engagements donnés	71 859	-	-	290	71 569	73 992
Engagements reçus	998 081	197	-	6 729	1 005 007	918 233
COMPTE DE RESULTAT						
Produit net bancaire	57 849	-	-	-	57 849	51 971



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

Annexe 4.22

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

V

A0092

LC

CI B

(en millions de FCFA)

REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31/12/2020	31/12/2021
REMUNERATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITES DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE	1 931	2 014
Rémunérations brutes	1 931	2 014
Indemnité de fonction	-	-
Avantage en nature	-	-
PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS	-	-
Nombre d'actions	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
Nombre d'options non exercées au 31/12	-	-
Valorisation de l'action au 31/12	-	-
AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	101	102
Indemnité de fin de carrière	3	2
Régime de retraite à cotisation définies	98	100
ASSURANCE MALADIE	10	10
AUTRES AVANTAGES	N/A	N/A

Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification





PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Annexe 4.23

ETAT : COTE D'IVOIRE	2021 - 12 - 31	ETABLISSEMENT : BNI
DATE D'ARRETE :		A0092 V
		CI B LC

(en millions de FCFA)

PRETS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITE DU BENEFICIAIRE			TAUX	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	11 053 112	3 912 196	2%	NON
PRET PACK RELANCE	CHEF DE DEPARTEMENT	20 000 000	2 459 100	3%	OUI
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	92 617	92 617	2%	NON
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	50 000 000	11 720 299	2%	NON
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	1 256 889	1 256 889	2%	NON
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE	DIRECTEUR	20 000 000	10 611 870	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	35 000 000	5 967 556	2%	NON
PRET A LA CONSOMMATION	DIRECTEUR	10 500 000	6 274 556	3%	OUI
PRET PACK RELANCE	DIRECTEUR	20 000 000	13480175	3%	OUI
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	38 000 000	953679	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	953 679	6078765	2%	NON
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE		26 000 000	2459100	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR GENERAL BNI FINANCES	15 000 000	3 542 127	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR GENERAL BNI FINANCES	100 000 000	62 844 836	2%	NON
PRET IMMO RESTRUCTURE	CONSEILLER DIRECTEUR GENERAL	70 000 000	27 822 465	2%	NON
PRET IMMOBILIER COMPLEMENTAIRE	SECRETAIRE GENERAL	13 600 000	7067626	2%	NON
PRET IMMOBILIER	SECRETAIRE GENERAL	53 500 000	20 527 762	2%	NON
RACHAT DE CREDIT	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	48 000 000	22 731 288	3%	OUI
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	50 000 000	34 861 284	2%	NON
PRET VEHICULE	CHEF DE DEPARTEMENT	30 000 000	6 393 946	3%	OUI
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	30 000 000	5 696 182	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	30 000 000	6 944 835	2%	NON
PRET PACK RELANCE	CHEF DE DEPARTEMENT	12 000 000	2 557 604	3%	OUI
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	477 618	477 618	2%	NON
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	19 000 000	1 151 790	2%	NON
PRET IMMOBILIER	DIRECTEUR	28 000 000	19 528 838	2%	NON
PRET IMMOBILIER	CHEF DE DEPARTEMENT	35 000 000	11 403 019	2%	NON

Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification





OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Annexe 4.24

ETAT : COTE D'IVOIRE

ETABLISSEMENT : BNI

DATE D'ARRETE :

2021 - 12 - 31

A0092 V

CIB LC

(en millions de FCFA)

OPERATIONS	31/12/2021				31/12/2020			
	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	FILIALES	CO-ENTREPRISES	AUTRES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINISTRATEURS ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
ACTIF								
Prêts, avances et titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres	475	-	-	-	475	-	-	-
Autres actifs	590	-	-	-	590	-	-	-
TOTAL	1 065	-	-	-	1 065	-	-	-
PASSIF								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Compte ordinaires créditeurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par des titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES								
engagements de financements donnés								
engagements de garanties donnés								
TOTAL								
PRODUITS ET CHARGES								
Intérêts et produits assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-
commissions (produits)	-	-	-	-	-	-	-	-
Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	728	-	-	-	147	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	728	-	-	-	147	-	-	-

Goodwill-Audit & Consult Ing
Visa Pour
Identification

COUPE

IDENTIFICATION



COMPTES DE LA CLIENTELE

Annexe 4.25

ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI	V
DATE D'ARRETE :	2021 - 12 - 31	A0092
	CI B	LC

(en nombre)

Nombre de comptes de la clientele	31/12/2020	31/12/2021
COMPTES COURANTS	140 912	153 901
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT	140 548	153 524
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'UMOA	150	135
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE RDM	214	242
COMPTES D'EPARGNE	170 581	198 792
COMPTES A TERME	3 297	2 967
BON DE CAISSE	-	-
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	3 584	4 059

Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification



RESEAU		Annexe 4.26	
			
ETAT : COTE D'IVOIRE	ETABLISSEMENT : BNI		
DATE D'ARRETE :	2021 - 12 - 31	A0092	V
		CI B	LC

(en nombre)

RESEAU	31/12/2020	31/12/2021
GUICHET PERMANENTS	-	-
GUICHET PERIODIQUES	-	-
DISTRIBUTEURS GUICHET AUTOMATIQUES DE BANQUES	131	144
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	-	-
BUREAUX DE REPRESENTATION	-	-

Goodwill Audit & Consulting
Visa Pour
Identification



TABEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

BNi Annexe 4.27
 ETAT : COTE D'IVOIRE
 DATE D'ARRETE : 2021 - 12 - 31
 ETABLISSEMENT : BNI
 A0092 V
 CIB LC

(montants en millions de FCFA)

PERSONNEL PROPRE	EFFECTIFS						MASSE SALARIALE																	
	ETAT DU DECLARANT			UMOA			RDM			TOTAL			UMOA			RDM			TOTAL					
	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL			
CADRES ET ASSIMILES	242	243	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TECHNICIENS ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGENTS DE MAITRISE	78	104	-	-	-	-	-	-	-	78	104	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 135	1 117	-
EMPLOYES ET OUVRIERS	21	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	177	-	-
TOTAL	341	347	-	-	-	-	-	-	-	341	347	-	7 931	5 322	-									

PERSONNEL EXTERIEUR	EFFECTIFS						CHARGES TOTALES																	
	ETAT DU DECLARANT			UMOA			RDM			TOTAL			UMOA			RDM			TOTAL					
	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL	M	F	TOTAL						
CADRES ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TECHNICIENS ET ASSIMILES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGENTS DE MAITRISE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOYES ET OUVRIERS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



Goodwill Audit & Consulting
 Visa Pour
 Identification



LE BILAN

BILAN ET HORS BILAN AU 31/12/2021

(Données en millions de FCFA)

ACTIF		Montant		PASSIF		Montant	
		31/12/2021	31/12/2020			31/12/2021	31/12/2020
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	195 055 442 033	131 798 856 355	BANQUE CENTRALE, CCP	-	-	-
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	238 049 530 652	194 555 021 394	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	10 855 106 607	12 254 261 664	
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	53 188 902 497	8 469 040 520	DETTES A LEGARD DE LA CLIENTELE	1 037 749 125 260	881 752 946 455	
4	CREANCES CLIENTELE	594 382 531 615	489 385 293 499	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-	
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	20 105 196 497	15 304 400 000	AUTRES PASSIFS	9 492 322 961	8 886 287 777	
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	590 236 599	590 236 599	COMPTES DE REGULARISATION	16 383 924 126	23 499 925 037	
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	PROVISIONS	3 046 213 495	6 381 893 942	
8	AUTRES ACTIFS	3 812 044 800	101 498 578 337	Emprunts et titres émis subordonnés	-	-	
9	COMPTE DE REGULARISATION	23 764 756 622	14 396 499 395	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	94 175 855 357	58 592 967 331	
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	5 150 525 103	4 652 525 103	Capital souscrit	25 358 850 000	25 358 850 000	
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	475 000 000	475 000 000	Capital souscrit appelé non versé	-	-	
12	PRETS SUBORDONNES	336 056 213	321 802 647	Réserves	8 984 420 089	8 984 420 089	
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 285 566 979	4 847 045 892	Prime liée au capital	15 141 150 000	15 141 150 000	
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 506 758 196	25 073 982 465	Résultat en instance d'affectation	-	-	
	TOTAL ACTIF	1 171 702 547 807	991 368 282 206	Résultat à nouveau	9 108 547 242	-8 287 025 334	
				Résultat de l'exercice	35 582 888 026	17 395 572 576	
				TOTAL PASSIF	1 171 702 547 807	991 368 282 206	
HORS BILAN		MONTANT					
		31/12/2021	31/12/2020				
	ENGAGEMENTS DONNES	71 569 335 358	73 992 413 465				
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	283 763 745	462 370 580				
2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	71 285 571 613	73 530 042 885				
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0				
	ENGAGEMENTS RECUS	1 005 007 342 869	918 233 444 691				
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0				
5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	1 005 007 342 869	918 233 444 691				
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0				



PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE



B. Free!

LE COMPTE DE RESULTAT

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 12 2021 (en FCFA)

PCB IGOR	INTITULES	Montant	
		31/12/2021	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	50 208 436 204	43 516 177 769
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	- 12 339 865 180	- 10 153 868 670
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	727 996 162	290 773 859
4	COMMISSIONS (Produits)	18 164 337 042	17 252 852 838
5	COMMISSIONS (Charges)	- 585 278 864	- 508 133 914
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	289 411 551	400 201 666
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	-	-
8	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	2 260 682 140	2 126 744 794
9	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	- 877 203 437	- 954 063 293
10	PRODUIT NET BANCAIRE	57 848 515 618	51 970 685 049
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	- 30 313 332 630	- 27 000 896 662
13	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	- 5 254 966 877	- 4 873 121 367
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	22 280 216 111	20 096 667 020
	COUT DU RISQUE (CLIENTELE)	- 2 149 503 055	- 2 890 800 818
	COUT DU RISQUE (RISQUES ET CHARGES)	- 227 060 336	232 190 066
15	COUT DU RISQUE	- 2 376 563 391	- 2 658 610 752
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	19 903 652 720	17 438 056 268
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	15 714 235 306	- 7 483 692
18	RESULTAT AVANT IMPOT	35 617 888 026	17 430 572 576
19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	- 35 000 000	- 35 000 000
20	RESULTAT NET	35 582 888 026	17 395 572 576

EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE

► Total du bilan

Le total du bilan passe de 991 milliards FCFA en fin 2020 à 1 171 milliards FCFA en fin 2021, soit une augmentation de 180 milliards FCFA (+18%). Cette augmentation est liée d'une part à la progression des créances bancaires et assimilées (+528%), à l'acquisition d'obligations et autres titres à revenus fixe (+23%), et à l'augmentation des immobilisations de la Banque (+23%), et d'autre part à l'augmentation des dépôts de la clientèle (+22%) et à une meilleure performance du résultat sur 2021.

· Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2021, les créances clientèles nettes de provisions passent à 594 milliards FCFA contre 489 milliards FCFA à fin 2020, soit une progression de 105 milliards FCFA (+21%) qui s'explique principalement par :

· La consolidation des fonds propres de la Banque qui a favorisé le relèvement du seuil d'appétence au risque sur une seule signature de FCFA 8 milliards à FCFA 13 milliards, permettant à la banque de se positionner sur de nouveaux clients majeurs ;

- L'augmentation de l'enveloppe dédiée au financement de la campagne café cacao de FCFA 100 milliards à FCFA 125 milliards, avec un impact positif de FCFA 15 milliards sur les encours de campagne en décembre 2021, comparativement à la même période en 2020.
- L'accélération et l'intensification du déploiement de la politique commerciale ;
- Le déploiement géographique avec l'ouverture de nouvelles agences.

- Dépôts de la clientèle

Le solde des dépôts de la clientèle entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 augmente de 197 milliards FCFA en passant de 882 milliards FCFA à 1 038 milliards FCFA, soit une hausse de 18%. Plusieurs facteurs ont permis cette réalisation. Il s'agit entre autres :

- Du maintien des fonds COVID logés par l'Etat de Côte d'Ivoire dans les livres de la Banque depuis 2020 et qui affiche une hausse globale de FCFA 36 milliards sur l'année ;

- Des actions commerciales de mobilisations de ressources par :

- o Le développement des relations avec les clients intervenant dans la grande distribution, ainsi qu'avec des institutions ayant des ressources relativement importantes notamment la SIR, le Conseil Café Cacao et l'Agence Emplois Jeunes (AEJ) ;

- o La recherche systématique auprès des clients d'une part conséquente de mouvements d'affaires confiés et en adéquation avec les financements octroyés.

- Immobilisations Financières

Elles sont passées en valeur nette de 216 milliards FCFA en 2020 à 264 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 49 milliards FCFA (+23%).

Les immobilisations financières sont composées de :

(En millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2020	ACQUISITION	SORTIE (NET)	2021	Variation	%
effets publics et valeurs assimilées(1)	194 555	105 217	62 762	238 050	43 495	18%
obligations et autres titres à revenu fixe (2)	15 304	16 899	12 169	20 105	4 801	24%
Participation à long terme (3)	4 653	1 098	600	5 151	498	10%
Part dans les entreprises liées	475	-	-	475	-	0%
Autres titres à revenus variable	590	-	-	590	-	
TOTAL	215 577	123 214	75 531	264 371	48 794	23%

(1) Les acquisitions d'effets publics et valeurs assimilées comprennent la souscription de TPCI pour 58,8 milliards, d'OAT pour 10 milliards FCFA et de bons de trésor pour 36,4 milliards FCFA. Outre les remboursements enregistrés sur les effets, la Banque a cédé, le SUKUK 2016-2023 (14,4 milliards FCFA), le TPCI 2016-2026 (20,9 milliards FCFA), le TPCI 2019-2026 (11,4 milliards FCFA).

(2) Au cours de l'exercice 2021, la Banque a acquis des Fonds Commun de Titrisation de

Créances ENERGIE 7% (14 milliards FCFA) et TEYLIOM (2,6 milliards FCFA). A l'inverse les échéances ont été enregistrées sur FCTC ENERGIE de 6.90% (5 milliards FCFA) des titres CI TELECOM (2,4 milliards FCFA) et les créances titrisées STANDARD BANK (4.6 milliards FCFA).

(3) Au cours de l'exercice 2021, la Banque a souscrit à l'augmentation de capital de BHCI à hauteur de FCFA 1 098 millions et la sortie des titres de La Loyale Vie.

► Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont passées en valeur nette de 30 milliards FCFA en 2020 à 37 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 7 milliards FCFA (23%).

Les immobilisations sont composées de :

(En millions de FCFA)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	2021	2020	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 286	4 847	439	9%
Immobilisations corporelles	31 507	25 074	6 433	26%
TOTAL	36 792	29 921	6 871	23%

Les immobilisations incorporelles correspondent aux acquisitions de logiciels ou modules portant sur le Core Banking Orion, le Réseau informatique et la sécurité. Il s'agit d'investissements réalisés pour améliorer la sécurité et la fiabilité du système d'information.

Les réalisations des immobilisations corporelles se rapportent entre autres aux dépenses de démarrage de la construction du siège (FCFA 1 080 millions), à l'ouverture de 6 nouvelles agences, (FCFA 890 millions) et la relocalisation de l'agence de Yamoussoukro (FCFA 349 millions), au renouvellement du parc auto

(FCFA 447 millions), à la remise aux normes des installations électriques de 15 sites (FCFA 300 millions) et à l'installation d'équipements de télégestion et d'optimisation d'énergie (FCFA 250 millions). Les acquisitions prennent également en compte des biens du client CEB acquis par adjudication (FCFA 2 966 millions).

Les sorties comprennent principalement les cessions des paliers de l'immeuble SCIAM et de l'immeuble sis Place de la République (FCFA 8 025 million).

Le tableau de variation des immobilisations figure en annexe.

► Autres actifs

Le poste autres actifs est passé de 101 milliards FCFA en 2020 à 4 milliards FCFA en 2021. Soit une baisse de 98 milliards FCFA (-96%).

Cette variation est essentiellement due à la diminution du poste débiteurs divers qui passe de 107 milliards FCFA à -4 milliards FCFA soit -96% du fait des remboursements des crédits relais Etat de CI à hauteur de 91 milliards FCFA et de la créance SOTRA d'un montant de 7 milliards FCFA.

(En millions de FCFA)

Autres actifs	2021	2020	Variation	%
Débiteurs Divers	4 242	107 471	- 103 228	-96%
Stocks	-	- 3	3	-100%
Dépréciations Autres débiteurs Divers	- 566	- 6 102	5 537	-91%
Dépôts et Cautionnements	135	133	2	1%
TOTAL	3 812	101 499	- 97 687	-96%

III. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION

► Le Produit net bancaire

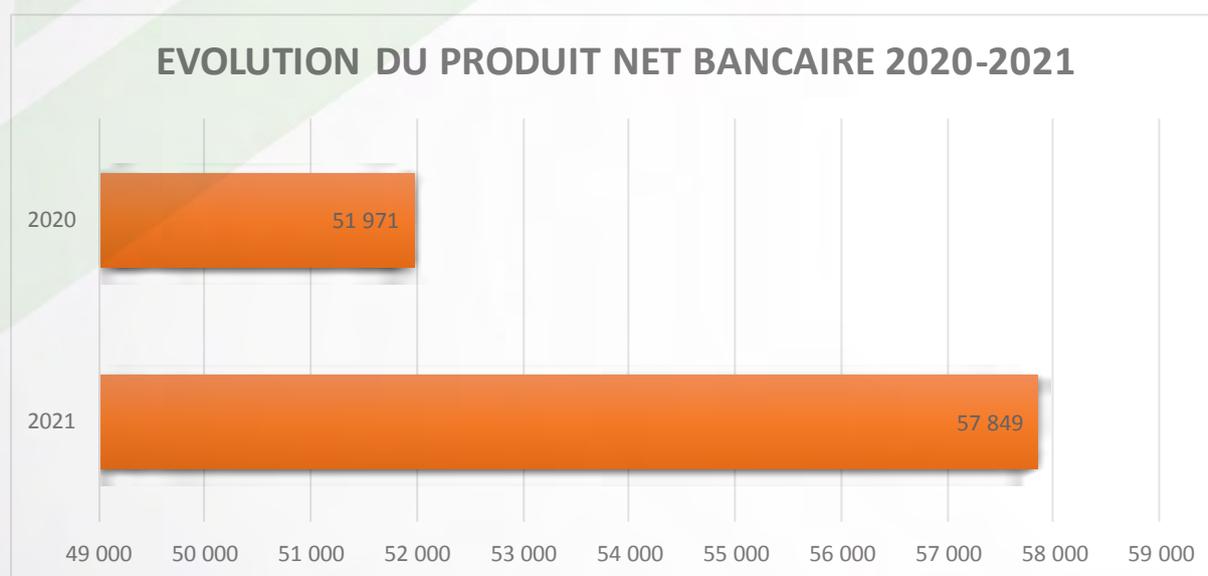
Le produit net bancaire de l'exercice 2021 s'établit à +58 milliards FCFA contre +52 milliards FCFA en 2020 soit une hausse de 5,9 milliards FCFA (+11%).

La progression du PNB s'explique d'une part par le niveau de croissance des crédits mis en place qui a permis de générer une marge d'intérêt sur crédit clientèle, en augmentation de +16% par rapport à l'exercice précédent, et d'autre part par les placements réalisés par la Banque aussi bien en obligation qu'en bon de trésor qui contribuent à la bonification de la marge d'intérêt sur titres (+16%).

Il convient également de noter que les titres de participation de la banque dans les sociétés ont généré des dividendes de 728 millions FCFA encaissés au cours de l'exercice 2021.

(En millions de FCFA)

LIBELLES	2021	2020	Variation	%
PRODUIT NET BANCAIRE	57 849	51 971	5 878	11%
TOTAL	57 849	51 971	5 878	11%



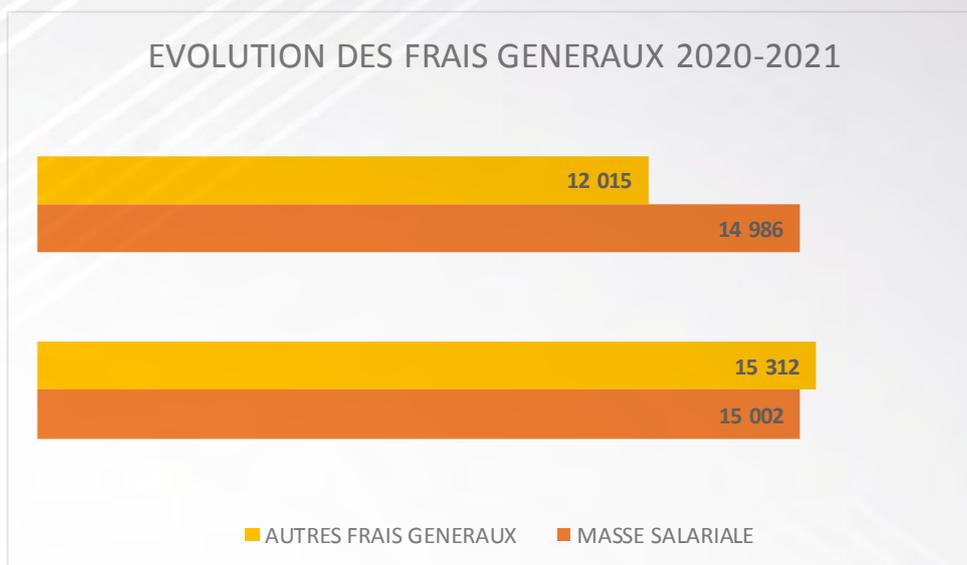
► Les frais généraux

Les frais généraux de 2020 et 2021 se chiffrent respectivement à 27 milliards FCFA et 30 milliards FCFA soit une augmentation de 3 milliards FCFA (+12%).

En millions de FCFA)

	2021	2020	Variation	%
MASSE SALARIALE	15 002	14 986	16	0%
AUTRES FRAIS GENERAUX	15 312	12 015	3 296	27%
TOTAL	30 313	27 001	3 312	12%

EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX 2020-2021



Cette hausse s'explique principalement par les frais liés à l'ouverture, en cours d'année, de nouvelles agences. Il faut toutefois noter que les mesures de maîtrise des charges mises en place ont permis de contenir les dépenses effectuées dans l'enveloppe budgétaire approuvée par le Conseil d'Administration.

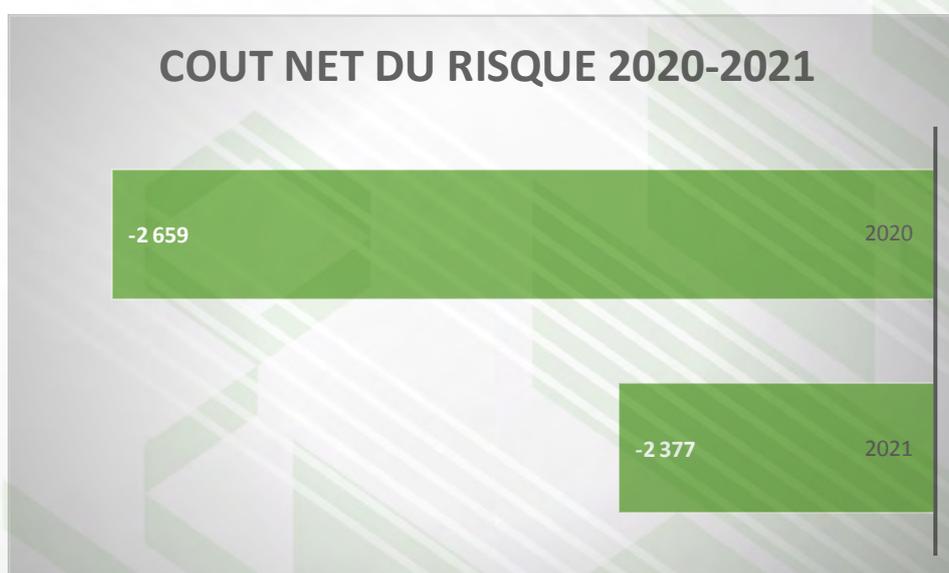
Ainsi, le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation+ amortissements rapportés au PNB) reste stable à 61%.

► Le coût net du risque

Le coût net du risque passe de – 2,6 milliards FCFA en 2020 à – 2,3 milliards FCFA en 2021. Le renforcement de la politique de suivi du portefeuille et de recouvrement des créances compromises à travers les comités spécialisés a permis de réduire le niveau du cout net du risque.

	2021	2020	Variation	%
COUT NET DU RISQUE	- 2 377	- 2 659	282	-11%

COUT NET DU RISQUE 2020-2021



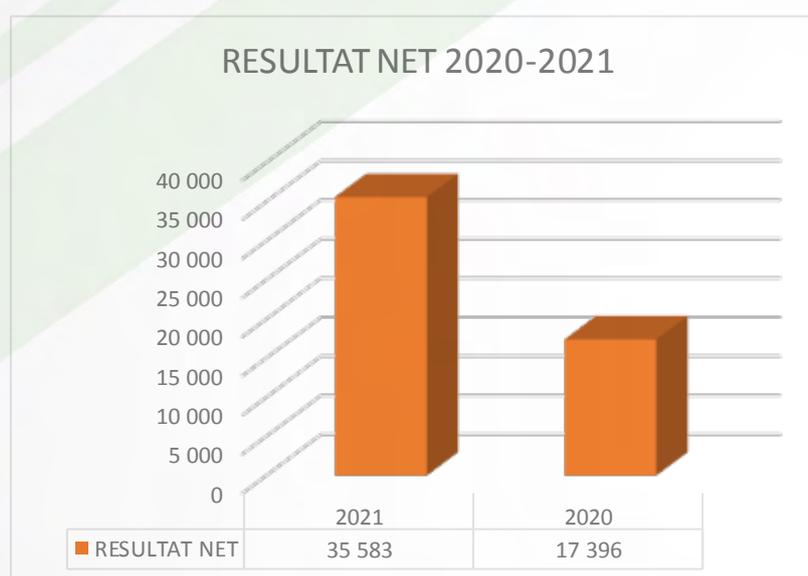
► Le résultat

Le résultat net de l'exercice 2021 s'établit à 35,6 milliards FCFA contre 17,4 milliards FCFA en 2020 soit une amélioration de 18 milliards FCFA. Cette performance est la résultante :

- de l'amélioration de l'activité commerciale ayant permis d'augmenter le PNB ;
- d'une meilleure maîtrise des charges d'exploitation ;
- net du risque ;
- de la prise en compte de la plus-value de cession des titres de la Loyale Vie, des paliers de l'immeuble SCIAM et de l'immeuble sis à le PLACE de la REPUBLIQUE (15,7 milliards FCFA).

(En millions de FCFA)

	2021	2020	VARIATION (2020-2021)	
RESULTAT NET	35 583	17 396	18 187	105%
TOTAL	35 583	17 396	18 187	105%



► Evolution des Ratios réglementaires

Les fonds propres effectifs de la Banque s'établissent au 31/12/2021 à 88 milliards FCFA. Cette amélioration est due en partie à la performance du résultat et à la bonne gestion des immobilisations à travers la cession d'éléments d'actif.

Libellé	Norme	Situation au	Situation au
	réglementaire	31/12/2020	31/12/2021
Fonds propres effectifs	>=10 000	29 387	87 564
Ratio de fonds propres CET I	>=7,5%	4,73%	13,182%
Ratio de fonds propres de base T I	>=8,5%	4,56%	13,110%
Ratio de solvabilité	>=11,25%	4,65%	13,225%
Ratio de levier	>=3,000%	2,89%	7,225%
Ratio couverture des emplois stables par les ressources stables	>= 50%	106%	105,49%
Norme de division des risques	<=35,000%	97,41%	43,00%

►Prévention et gestion de la pandémie de la COVID-19 au sein de la banque

L'année 2020 a été dominée par la survenance dès le 1^{er} trimestre 2020, de la pandémie COVID-19 dont l'ampleur a certes « perturbé » le fonctionnement normal des activités de la Banque mais également « favorisé » l'organisation et la consolidation des efforts du Management autour du Plan de Continuité d'Activité.

L'année 2021 s'inscrit dans la poursuite des actions engagées par la Banque en 2020 dans le cadre du dispositif COVID 19 tout en veillant à impulser un nouvel élan aux dispositifs en place grâce au renforcement de la sensibilisation et la formation du personnel, la mise à disposition de matériels d'hygiène et de protection, l'organisation de séances de vaccination à l'endroit du personnel et de sa famille.

Ainsi au titre de l'exercice 2021, la Banque a engagé des dépenses au titre du dispositif COVID 19 pour un montant total de 94 millions FCFA. Les résultats probants obtenus grâce à ces mesures ont permis de désactiver le dispositif du télétravail en novembre 2021.

Le Directeur Général

A blue ink signature, likely of the General Director, written in a cursive style.

Le Président du conseil d'administration

A blue ink signature, likely of the Chairman of the Board of Directors, written in a cursive style.

Fait à Abidjan le 14 juin 2021



ANNEXE

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou retrait de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements / Dépréciations			Montant net à la fin de l'exercice	
					En début d'exercice	Dotations	Reprise		
IMMOBILISATION INCORPORELLES	14 463 676 410	2 096 394 806	14 600 000	16 545 471 216	9 766 987 657	1 492 916 580	0	11 239 904 237	5 285 566 979
Immobilisation incorporelles d'exploitation	12 758 139 770	2 096 394 806	14 600 000	14 839 934 576	8 649 912 555	1 427 531 965	0	10 077 444 520	4 762 490 056
Frais d'établissement	7 534 000		0	7 534 000	7 534 000	0	0	7 534 000	0
Droit au bail	247 152 896			247 152 896	0	0		0	247 152 896
Enseigne lumineuse	0			0	0	0		0	0
Logiciels Informatiques	9 152 930 826	1 457 839 721	14 600 000	10 596 170 547	7 231 441 346	1 427 531 965		8 658 973 311	1 937 197 236
Frais études et recherches	1 410 937 209			1 410 937 209	1 410 937 209	0		1 410 937 209	0
Immobilisation incorporelles en cours	1 939 584 839	638 555 085		2 578 139 924					2 578 139 924
Immobilisation incorporelles hors exploitation	1 705 536 640			1 705 536 640	1 117 075 102	65 384 615	0	1 182 459 717	523 076 923
IMMOBILISATION CORPORELLES	60 717 623 450	14 172 858953	12 956 974 460	61 933 507 943	35 493 283 846	3 762 050 297	8 828 584 396	30 426 749 747	31 506 758 196
Immobilisation corporelles d'exploitation	52 395 044 817	12 036 432 259	12 947 790 380	51 483 686 696	33 936 247 292	3 550 942 206	8 820 253 248	28 666 936 250	22 816 750 446
Terrain	2 513 113 800		41 959 000	2 471 154 800	0			0	2 471 154 800
Construction	7 243 386 807	145 435 579	2 549 322 074	4 839 500 312	4 667 230 057	257 067 349	2 176 277 578	2 748 019 828	2 091 480 484
Matériel électrique	218 131 518	31 799 900		249 931 418	14 683 377	47 776 334		62 459 711	187 471 707
Mobilier d'exploitation	1 313 684 831	211 161 180	51 408 000	1 473 438 011	869 078 827	88 045 264		957 124 091	516 313 920
Matériel de Bureau	4 356 196 377	274 828 930	19 783 325	4 611 241 982	3 564 152 848	354 473 710	10 803 502	3 907 823 056	703 418 926
Matériel Informatique	7 724 067 887	472 196 956	393 804 488	7 802 460 355	6 541 692 652	969 006 288	393 809 212	7 116 889 728	685 570 627
Matériel de transport	4 173 610 695	426 899 997	211 935 200	4 388 575 492	3 372 782 132	572 464 234	211 935 200	3 733 311 166	655 264 326
Enseigne lumineuse	418 694 366	57 783 420		476 477 786	268 337 227	67 164 156		335 501 383	140 976 403
Agencement et installation	21 502 951 181	1 494 456 138	8 798 029 904	14 199 377 415	14 563 130 291	1 185 610 536	6 027 427 756	9 721 313 071	4 478 064 344
Autres Matériels et Mobiliers	109 322 917			109 322 917	75 159 881	9 334 335		84 494 216	24 828 701
Immobilisation corporelle en cours	2 821 884 438	8 921 870 159	881 548 389	10 862 206 208				0	10 862 206 208
Immobilisations corporelles acquises par réalisation de garantie	8 322 578 633	2 136 426 694	9 184 080	10 449 821 247	1 557 036 554	211 108 091	8 331 148	1 759 813 497	8 690 007 750
TOTAL IMMOBILISATIONS	75 181 299 860	16 269 253759	12 971 574 460	78 478 979 159	45 260 271 503	5 254 966 877	8 828 584 396	41 686 653 984	36 792 325 175



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BNI, une relation construite sur votre satisfaction



Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI)

Rapport des Commissaires aux Comptes

États financiers annuels individuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Goodwill Audit & Consulting
Abidjan Cocody II PlateaOux
06 BP 1075 - Abidjan 06
R.C.C.M. CI-ABJ-2006-B 2679
CC 4104919 Y

Ernst & Young, S.A.
5, Avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. avec Administrateur Général
au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118
CC 6905487 M I Régime Réel Normal

Goodwill Audit & Consulting
 Abidjan Cocody II Plateaux
 06 BP 1075 - Abidjan 06
 R.C.C.M. CI-ABJ-2006-B 2679
 CC 4104919 Y

Ernst & Young, S.A.
 5, Avenue Marchand
 01 BP 2715 - Abidjan 01
 S.A. avec Administrateur Général
 au capital de FCFA 12.000.000
 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118
 CC 6905487 M I Régime Réel Normal

Banque Nationale d'Investissement, S.A.
 BNI
 01 BP 670
 Abidjan 01

Le 16 mai 2022

Rapport des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et conformément à la circulaire n° 002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits et des compagnies financières de l'UMOA, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sur :

- le contrôle des états financiers annuels individuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi et la réglementation bancaire,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Banque Nationale d'Investissement, S.A. (BNI) comprenant le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes aux états financiers annuels.

A notre avis, les états financiers annuels individuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), conformément au Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles et codes. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'Administration relative aux états financiers annuels

Les états financiers annuels individuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration. Les états financiers annuels individuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration en sa session du 27 avril 2022.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels individuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB Révisé) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels individuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels individuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels individuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels individuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire et autres informations

II.1 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion (mais ne comprennent pas les états financiers annuels individuels et notre rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers annuels individuels), le Formulaire de Déclaration Prudentielle des établissements de crédit et des compagnies financières (FODEP), les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et le projet de résolutions.

Notre opinion sur les comptes annuels individuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est de procéder aux vérifications et autres informations spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels individuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels individuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels individuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de notre audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalie significative dans les autres informations et vérifications spécifiques, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

II.2 Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

II.2.1 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la circulaire N°002-2018 de la Commission Bancaire relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA et conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des comptes. Ne résultant pas d'une étude approfondie de l'organisation, cette revue n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle de la Banque.

Notre examen a mis en évidence des axes d'améliorations qui font l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la BCEAO relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

II.2.2 Encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts ou garanties consentis par la Banque aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au

contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

L'encours global des crédits accordés aux personnes susvisées s'élève à FCFA 1.544 millions au 31 décembre 2021 et représente 5,44 % des fonds propres effectifs de la Banque.

II.3.3 Réglementation prudentielle

Nous portons à votre attention les cas de non-conformité des ratios réglementaires comme suit :

N°	Libelles	Fodep	Norme	Situation au 31/12/2021	Observations
1	Norme de division des risques	EP29	<=35%	42,998%	INFRACTION
2	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	<=100%	104,84%	INFRACTION

Les points relatifs au respect de la réglementation prudentielle font l'objet d'un rapport séparé, conformément à l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

II.3 Vérifications prévues par les textes relatifs aux sociétés d'Etat

II.3.1 Indemnités et autres rémunérations versées aux dirigeants sociaux

La note circulaire n°001-2011 du Premier ministre, relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunérations des dirigeants sociaux des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique majoritaire, prise le 15 juillet 2011, fixe le plafond des rémunérations allouées au Président du Conseil d'Administration et aux Directeurs Généraux à FCFA 3,3 millions et FCFA 4,3 millions et le plafond des indemnités versées aux Administrateurs à titre de jetons de présence à FCFA 3 millions.

Il ressort de nos vérifications qu'au titre de l'exercice 2021, les indemnités versées au Président du Conseil d'Administration, les jetons de présence accordés aux Administrateurs et les rémunérations du Directeur Général n'ont pas excédé les seuils maximums précités.

II.3.2 Exécution du budget de l'exercice 2021

En application des dispositions de la loi n° 97-519 du 4 décembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'Etat, nous vous présentons nos observations sur l'exécution du budget de la BNI pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le budget de la BNI pour l'exercice 2021 a été adopté par le Conseil d'Administration le 3 décembre 2021 et approuvé le 3 février 2022 par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du budget et du portefeuille de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2021, les écarts présentés dans le tableau ci-dessous ont été notés entre les prévisions du budget visé ci-dessus et les réalisations pour les principaux agrégats, en FCFA millions :

En millions de FCFA

Libellés	Budget (A)	Réalisation 31/12/2021 (B)	Ecart budget-réalisé (B-A)	Taux d'exécution du budget (B/A)
Encours de ressources	1 094 831	1 035 443	- 59 388	95%
Encours de emplois	672 556	731 891	59 335	109%
Coût net du Risque	2 500	2 377	- 123	95%
Frais Généraux	29 228	30 313	1 086	104%
Investissements	51 547	52 594	1 048	102%

Au titre de l'exercice 2021, des dépassements budgétaires ont été observés sur les postes de frais généraux présentés dans le tableau ci-dessous (en millions de FCFA).

Libellés	Budget (A)	Réalisation 31/12/2021 (B)	Ecart budget-réalisé (B-A)	Index	Taux d'exécution du budget (B/A)
Autres services extérieurs	5 752	5 880	127	(a)	102%
Charges diverses d'exploitation	1 255	1 405	150	(b)	112%
Autres impôts taxes préél. Verst assimilés	1 069	1 623	554	(c)	152%
Salaires et traitements	12 740	13 417	677	(d)	105%
Charges sociales	1 274	1 331	57	(e)	105%

Ces dépassements sont justifiés comme suit :

(a) Le dépassement s'explique par :

- les frais de gardiennage : Le budget de 2021 avait été élaboré en prenant en compte l'hypothèse de retrait des gardes nuit dans toutes les agences d'Abidjan sauf celles de Joseph ANOMA, Prestige et Alliance. Ce qui aurait permis de réaliser une économie de FCFA 32 millions. Cette mesure n'a pas été mise en œuvre parce que le dispositif de sécurité actuel ne le permet pas. En outre, une économie de FCFA 35 millions avait été anticipée dans l'hypothèse de retrait des gardes de jour dans les GABs libres de l'intérieur du pays. Cette mesure n'a été mise en œuvre qu'à partir de Mai 2021 ;
- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires : Le paiement d'honoraires, non prévus au budget de l'exercice 2021, de FCFA 360 millions au cabinet d'expertise comptable E2CA au titre d'une mission d'assistance à contrôle fiscal. Les honoraires de FCFA 27,907 millions au titre de la gestion et de la maintenance publicitaire au prestataire « COM & SIG » sont en dépassement de FCFA 5,487 millions par rapport au montant prévu au budget. Il en est de même pour les honoraires versés au titre de la communication digitale (BNI Officielle, BFREE, BNIONLINE), en dépassement de FCFA 7,235 millions par rapport au budget 2021.

(b) Ce dépassement s'explique essentiellement par :

- le paiement de l'ajustement des déclarations annuelles au titre de la CNPS des exercices 2020 (FCFA 88 millions) et 2021 (FCFA 95 millions). Conformément aux dispositions sociales, les montants prélevés et versés mensuellement à la CNPS sont considérés comme des acomptes. En fin d'année, un calcul qui est basé sur le barème annuel est effectué pour déterminer les montants effectivement dus. La différence dégagée entre l'acompte et les

montants dus fait l'objet d'une déclaration et d'un paiement complémentaire sur l'exercice suivant ;

- la comptabilisation en perte des dépenses de FCFA 94 millions engagées en 2017 préalablement au démarrage effectif des travaux de construction du siège de la BNI. Ces travaux (d'étude, d'esquisse du projet réalisés par le cabinet LE GUIDE, de construction de clôture en tôle et d'aménagements du sol pour permettre à titre provisoire le parking des véhicules du personnel de la BNI) n'ont pas été pris en compte dans la conception finale du projet.
- (c) Le dépassement s'explique essentiellement par :
- les taxes foncières qui s'établissent à FCFA 473 millions soit 103% du montant du budget de la période du fait de la hausse en 2021 des immobilisations corporelles et de celle de la valeur vénale des terrains nus qui constitue l'assiette de détermination de ces impôts ;
 - les divers impôts à payer qui s'élèvent à FCFA 533 millions contre une prévision de FCFA 6 millions.
Ce poste a principalement enregistré le paiement du montant du redressement fiscal de FCFA 460 millions suite à la vérification générale de la DGI portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018, et le paiement de l'impôt sur le revenu de FCFA 60 millions sur les dividendes reçus de BNI FINANCES au titre de l'exercice 2020 de FCFA 400 millions.
- (d) Le dépassement est principalement dû au réajustement du bonus qui est passé de FCFA 2.200 millions à FCFA 3.233 millions pour tenir compte du résultat définitif réalisé par la Banque en 2021.
- (e) Le dépassement sur les charges sociales est principalement dû à l'augmentation du plafond de l'assiette de cotisation de la CNPS retraite qui est passé de FCFA 1,647 millions à FCFA 2,700 millions, applicable à partir de janvier 2021.

II.3.3 Vérifications portant sur le respect de la réglementation sur les passations de marchés publics

Conformément à la note 123 MEF/DGE/DPP/KGA du 23 février 2008 de la Direction de la Privatisation et des Participations, complétée par l'article 3 de l'Arrêté N° 200/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010 et l'arrêté 692/MPMB/DGBF/DMP du 16 SEPT 2015 portant fixation des seuils de référence, de validation et d'approbation dans la procédure de passation de marchés publics, il nous appartient d'informer de la mise en application ou non par les sociétés d'Etat des dispositions du Code des Marchés Publics.

Ces dispositions imposent que tout marché public passé par une société d'Etat ne soit attribué qu'après une procédure d'appel à concurrence avec obligation de :

- faire valider les dossiers d'appel d'offre par la direction générale du portefeuille de l'Etat (DGPE) avant leur publication dans les supports autorisés pour les marchés supérieurs au seuil de référence de FCFA 100 millions ;
- constituer une commission d'ouverture et de jugement des offres (COJO) dont la composition est définie par le Code Des Marchés Publics, qui procédera à attribution du marché ; les propositions d'attribution de la COJO devant faire l'objet de validation par la Structure administrative chargée des Marchés Publics pour les marchés supérieurs à FCFA 300 millions ;
- et faire approuver tous les marchés publics par le Conseil d'Administration, étant entendu que le Conseil peut déléguer cette compétence au Directeur Général selon un seuil qu'il fixe par délibération.

Les contrôles réalisés par nos soins sur les marchés passés par appel d'offre restreint n'ont pas révélé d'anomalies.

Toutefois, la revue du rapport d'exécution budgétaire a mis en évidence un marché de prestation de service de FCFA 360 millions attribué au cabinet d'expertise EC2A selon le mode de passation de marchés dit « d'entente directe » ou de « gré à gré », passé le 8 août 2019. Il s'agit d'un marché d'assistance à contrôle fiscal sans autorisation préalable du Ministre chargé des marchés publics, contrairement aux dispositions de l'article 61.2 du Code Des Marchés Publics et des autres textes complétant ou précisant le code des marchés publics.

Aussi, nous tenons à vous signaler que les marchés suivants ont fait l'objet « d'entente directe » comme mentionné dans le tableau ci-après :

Nom des Prestataires	Nature des prestations	Montant (F CFA)
Ademat	22 Onduleurs 10 Kva, 4 Onduleurs 6 Kva	51 564 716
Agence Fan'archi	Construction Du Siege Bni - Mission De Maitrise D'ouvrage Délégué	300 000 000
Bska	Aménagement Gros Œuvres - Aménagement Agence Touba	60 365 511
Bureau Veritas	Construction du SIEGE BNI - Sélection d'un bureau de contrôle technique et de normalisation du projet de construction du SIEGE	72 216 000
CN B UILDING	Aménagement Gros Œuvres - Aménagement Agence Vallon	90 831 385
DCOMCI	Aménagement Gros Œuvre - Aménagement Agence Divo	77 127 328
EPTTB	Aménagement Gros Œuvres - Aménagement Agence Port Bouet	67 569 411
ESTB	Aménagement 40 Postes De Travail A JA /Dalle Supérieure, Salle Serveurs, Et Espace DBE 375m ²	169 448 642
Groupement ARTEMIS-MCT-ADS-SIPEL	Construction du siège BNI - travaux de terrassement, de fondation et de divers réseaux des sous-sols	769 155 871
IT STORAGE	Acquisition D'une Solution De Sauvegarde Des Postes Utilisateurs	100 000 000
Manutention Africaine	8 Groupe Electrogènes + 10 Coffret Inverseurs	115 057 042
MYKA	Aménagement Gros Œuvres- Aménagement Agence Marcory	70 389 563
OT SERVICES	Aménagement Gros Œuvres - Relocalisation De L'agence De Yamoussoukro	203 283 520

Nom des Prestataires	Nature des prestations	Montant (F CFA)
SIVOTEC	Acquisition De 19 Stabilisateurs	54 368 500
SOGEC CI	Construction du siège BNI - choix d'un cabinet charge de l'ordonnancement, du pilotage et la coordination du projet de construction du SIEGE	238 950 000
TALYS Group	Cartographie Des Processus, Gestion Des Risques Et Contrôles	116 528 480
	Total (marchés supérieurs à F CFA 50 millions)	2 556 855 969
	Total (autres marchés)	992 184 467
	Total Général	3 549 040 436

Les Commissaires aux Comptes

Goodwill Audit & Consulting




 Goodwill Audit & Consulting
 06 BP 1075 Abidjan 06
 Tél (225) 22 52 75 50
 Fax (225) 22 52 75 51

Abou-Bakar Ouattara
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Arielle-Inès Séri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée

Annexe 1 : Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels individuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes.

Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs.

En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information fournie dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confirmons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES -VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Tenue le mardi 31 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux (2022) et le mardi trente et un (31) mai, de neuf (9) heures cinquante-cinq (55) minutes à dix (10) heures cinquante-cinq (55) minutes, sur convocation de son Président, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), à son siège sis au 14^{ème} étage de l'immeuble SCIAM, Plateau.

La convocation des Actionnaires a été faite par courrier en date du treize (13) mai deux mille vingt-deux (2022).

Sont présents :

- *Au titre des Actionnaires :*

- Monsieur BAMBA Seydou, Directeur Général du Portefeuille de l'Etat (DGPE), ayant reçu pouvoir de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, représentant de l'Etat détenteur de 80,84 % du capital ;
- Monsieur AMANGOUA Maixent Sylvain, ayant reçu pouvoir de Monsieur le Directeur Général de la CNPS, représentant de la CNPS détenteur de 19,16% du capital.

- *Au titre du Conseil d'administration :*

- Monsieur CISSE Souleymane, Président du Conseil d'Administration ;

Participent également :

- *En qualité de personnes ressources au titre de la BNI :*

- Monsieur FADIGA Youssouf, Directeur Général ;
- Monsieur AHUA Jérôme, Directeur Général Adjoint ;
- Monsieur KOUADIO Douley Daniel, Secrétaire Général ;
- Monsieur ADJET Roland, Directeur Financier et Comptable ;
- Monsieur BINATE Youssouf, Secrétaire du Conseil d'Administration, assurant le secrétariat.

- *En qualité de personnes ressources au titre de la Direction Générale du Budget et du Portefeuille de l'Etat (DGPE) :*

- Monsieur KADJO Yves Roland Ehouman, agent de la DGPE ;

- *Au titre des Commissaires aux Comptes :*

- Monsieur NIAMKEY Alexis, Cabinet Goodwill and Consulting;
- Madame SERY épouse BAMBA Arielle Inès, Cabinet Ernst & Young ;
- Monsieur BEDA Philippe, Cabinet Goodwill and Consulting.

not *at* *py*

Messieurs BAMBA Seydou et AMANGOUA Sylvain remettent copie originale de leurs pouvoirs au Président du Conseil d'Administration.

Le quorum étant réuni, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Le bureau de séance de cette Assemblée Générale Ordinaire est constitué comme suit :

- Président : Monsieur CISSE Souleymane
- Scrutateurs : Monsieur BAMBA Seydou et Monsieur AMANGOUA Sylvain
- Secrétaire : Monsieur BINATE Youssouf.

Les scrutateurs certifient sincère et véritable, la feuille de présence.

Le Président souhaite la bienvenue aux représentants des Actionnaires à cette Assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Il soumet à leur approbation, le projet d'ordre du jour ci-après :

- I. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 :
 - ✓ *Rapport de gestion*
 - ✓ *Bilan de gouvernance.*
- II. Présentation du rapport général et des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021
- III. Approbation des rapports, du bilan de gouvernance et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- IV. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- V. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
- VI. Honoraires des Commissaires aux comptes pour la révision des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021
- VII. Mise en conformité de la Composition du Conseil d'administration avec les nouveaux statuts de la banque
- VIII. Mise en conformité de la durée du mandat des administrateurs représentant la CNPS
- IX. Rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022
- X. Mise en œuvre de la circulaire n°001-2011 du 15 juillet 2011 relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunération des dirigeants sociaux
- XI. Adoption des résolutions
- XII. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En l'absence d'amendements, l'ordre du jour est adopté.

I. PRESENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA MARCHE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/ 2021

✓ **Rapport de gestion**

✓ **Bilan de gouvernance**

Le Président présente l'évolution de l'activité de la banque au cours de l'exercice 2021. Celle-ci, comme les deux exercices précédents, s'est caractérisée par des performances satisfaisantes, notamment :

- La hausse des dépôts de 18% par rapport à l'année précédente, passant ainsi de 881,753 milliards F CFA en 2020 à 1 037 milliards F CFA à fin 2021 ;
- la hausse de 21% des concours nets de crédits pour s'établir à 594,386 milliards F CFA ;
- la hausse de 11% du produit net bancaire pour se situer à 57,846 milliards F CFA, et ;
- le résultat net bénéficiaire de trente-cinq virgule cinq cent quatre-vingt-deux (35,582) milliards de francs CFA dont quinze (15) milliards F CFA de résultat exceptionnel issu de la cession à l'Etat de Côte d'Ivoire, des actifs immobiliers des immeubles SCIAM et place de la République.

Il note également une amélioration de la qualité du portefeuille avec un taux de dégradation du portefeuille de 12% contre 13% l'année précédente.

Par ailleurs, il fait remarquer aussi une amélioration de la situation prudentielle de la banque avec les ratios qui sont tous revenus au vert, à l'exception de la limite des immobilisations et participations et du ratio de division des risques qui est de 42,99% pour une norme inférieure ou égale à 35%. Cette embellie s'est traduite par l'admission de la BNI au guichet de refinancement de la BCEAO en septembre 2021.

Il conclut son intervention en indiquant que ces performances résultent de l'action vigoureuse des agents de la banque qui sont à saluer, quand bien même des efforts restent à faire.

Au terme de cette présentation, le Président donne la parole aux Commissaires aux Comptes pour la lecture de leurs rapports.

II. PRESENTATION DU RAPPORT GENERAL ET DES RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Monsieur NIAMKEY du cabinet Goodwill Audit & Consulting donne lecture du rapport sur les états financiers et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire. Il ressort de leurs travaux de vérification que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation de la banque.

Il rappelle les responsabilités du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes qui sont respectivement responsables de l'établissement des états financiers et de l'audit desdits états financiers pour s'assurer de l'absence d'anomalies significatives.

Il présente les résultats des vérifications spécifiques comme ci-après :

- *Contrôle interne* : conformément aux dispositions de l'article 16 de la circulaire n°002-2018/CB/C de la Commission bancaire, les axes d'amélioration font l'objet d'un rapport de recommandations adressé à la Direction Générale.

- *Prêts relevant de l'article 45 de la loi bancaire* : l'encours global des crédits accordés dans ce cadre est de 1,544 milliards F CFA, soit 5,44% des fonds propres effectifs de la banque.
- *Règlementation prudentielle* : deux (2) ratios (norme de division des risques et limite des immobilisations et participations) sont non-conformes au titre de l'exercice 2021.
- *Rémunération des dirigeants sociaux* : les rémunérations versées aux dirigeants sociaux restent dans les limites des seuils maxima fixés par la circulaire n°001-2011 du Premier Ministre du 15 juillet 2011.
- *Exécution budgétaire de l'exercice 2021* : les prévisions budgétaires sont atteintes pour les principaux agrégats, à l'exception de l'encours des ressources (95%). Il est à noter néanmoins des dépassements sur quelques postes de charges d'exploitation (autres services extérieurs, charges diverses d'exploitation, autres impôts, salaires et traitements, charges sociales).
- *Passation des marchés publics* : un (1) marché de contrôle fiscal d'un montant de 360 millions F CFA, attribué selon le mode de marché « d'entente directe » au cabinet EC2A, a été exécuté sans l'autorisation préalable du Ministre chargé des marchés publics.

Le Président donne la parole aux Actionnaires pour leurs observations.

Monsieur BAMBA constate une amélioration de la santé financière de la banque. Au nom de Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, il adresse sa reconnaissance au Conseil d'Administration et ses encouragements à la Direction Générale.

Il espère un atterrissage à fin 2022 dans le même ordre de grandeur que celui de fin 2021. Il invite la Direction Générale à réviser les prévisions 2022 dans ce sens.

Il encourage la poursuite des efforts, particulièrement en termes de coefficient d'exploitation pour atteindre les performances des banques locales inscrites à la côte (48%). Il en est de même du taux de dégradation qui est de 6,8% pour les sociétés cotées et 8,8% en moyenne pour les banques concurrentes.

Il souhaite également une amélioration du PNB/agence, la moyenne des banques cotées étant de 1 594 millions F CFA par agence contre 1 157 millions F CFA par agence réalisé par la BNI.

Il note que la productivité des agents de la banque est en cohérence avec celle des concurrents directs (entre 80 et 100 millions F CFA par agent). Ce ratio peut être amélioré pour atteindre celui des sociétés cotés (entre 84 et 141 millions F CFA).

Il demande des précisions sur la nature de la prestation du cabinet EC2A et clôt son intervention par l'information selon laquelle, les résultats de la banque seront présentés au prochain Conseil de Gouvernement par le Monsieur le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

L'administrateur AMANGOUA, représentant de la CNPS, ne fait pas d'observations sur les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, les ayant déjà examinés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

Le Président est d'avis avec Monsieur BAMBA que les projections budgétaires 2022 doivent être révisées au regard des performances 2021. Toutefois, il précise que le résultat net 2021 comprend 15,714 milliards F CFA de résultat exceptionnel.

Il rassure les Actionnaires de l'amélioration continue de la qualité du portefeuille, le taux de dégradation du portefeuille à fin avril 2022 est ressorti à 7,8%.

Il donne la parole au Directeur Général pour son exposé sur les autres préoccupations de l'Assemblée Générale.

Celui-ci fait remarquer que la phase d'investissement impacte significativement le coefficient d'exploitation, mais des améliorations sont projetées à l'atteinte du plein potentiel des agences au terme de la 3^e année de fonctionnement. Il en est de même du PNB par agence et de la productivité des agents.

A la préoccupation relative au cabinet EC2A, il explique que celui-ci a été retenu dans l'urgence pour accompagner la banque dans le cadre d'un redressement fiscal estimé à 24 milliards F CFA. Cette assistance s'est soldée par une réduction significative des montants reversés à l'administration fiscale.

En l'absence d'autres observations, le Président invite l'Assemblée à examiner le point suivant de l'ordre du jour.

III. APPROBATION DES RAPPORTS, DU BILAN DE GOUVERNANCE ET DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Président indique que le bilan de gouvernance a été soumis aux Commissaires aux comptes qui n'ont pas fait d'observations. Il donne la parole aux Actionnaires pour leurs observations.

Monsieur BAMBA fait une intervention à deux (2) volets. Le premier concerne le niveau élevé des dons. A ce propos, il fait savoir que des réflexions sont en cours au sein de sa Direction pour encadrer l'utilisation de ce poste de dépenses. Le second volet porte sur la problématique des marchés publics dans les banques publiques. A ce sujet, il partage l'expérience du Maroc où les entreprises publiques bénéficient d'une dérogation pendant deux (2) ans. Le renouvellement de la dérogation est conditionné par les résultats probants d'un contrôle a posteriori des marchés passés sur la période indiquée. Comme pour les dons, des réflexions sont en cours à la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat sur la question des seuils de passation des marchés pour les banques.

Le Président est d'avis que la procédure de passation des marchés publics doit être revue en particulier pour les banques, celles-ci évoluant dans un environnement très concurrentiel.

Pour le poste budgétaire des dons, il explique qu'une réflexion est également menée par le Conseil d'Administration pour définir les orientations sur les cibles.

Monsieur AMANGOUA ne fait pas d'observations sur le bilan de gouvernance qu'il a déjà examiné en session du Conseil d'Administration.

Ce point de l'ordre du jour fait l'objet des première et deuxième résolutions soumises au vote au point XI de l'ordre du jour.

IV. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Président propose l'affectation du résultat bénéficiaire de 2021 en report à nouveau pour deux (2) raisons. La première est le besoin de fonds pour la participation de la BNI au processus de rachat des parts de BNP Paribas et PROPARCO dans le capital de la BICICI. La seconde raison est le renforcement de la capacité de la banque à financer l'économie.

L'affectation en report à nouveau du résultat 2021 accroît les fonds propres de la banque et permet d'octroyer des crédits individuels d'environ 30 milliards F CFA. Compte tenu des attentes énormes, tant de l'Etat que de la clientèle institutionnelle et privée, une réflexion est en cours sur l'éventualité d'une augmentation des fonds propres.

Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la troisième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

V. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la quatrième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

VI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LA REVISION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Le Président propose à l'Assemblée Générale d'approuver le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021 qui s'élèvent à quatre-vingt (80) millions de francs CFA comme l'exercice précédent. Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la cinquième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

VII. MISE EN CONFORMITE DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC LES NOUVEAUX STATUTS DE LA BANQUE

Le Président explique que ce point fait suite à la mission de la Commission bancaire qui estime que l'Assemblée Générale n'a pas déterminé la répartition des sièges d'administrateurs conformément à l'article 19 des statuts de la banque et l'article 16 de la loi n°2020-886 du 21 septembre 2020. Il propose à l'Assemblée de formaliser la composition actuelle du Conseil d'Administration par une résolution afférente.

Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la sixième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

VIII. MISE EN CONFORMITE DE LA DUREE DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LA CNPS

Le Président indique que la Commission bancaire estime que le mandat des administrateurs de la CNPS n'est pas conforme à l'article 21 des statuts de la banque qui fixe la durée du mandat des administrateurs à trois (3) ans.

Il propose à l'Assemblée de fixer la durée des mandats des administrateurs représentant la CNPS à trois (3) ans renouvelable à compter du 23 février 2020. Cette proposition est approuvée et fait l'objet de la septième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

IX. REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2022

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la huitième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

X. MISE EN ŒUVRE DE LA CIRCULAIRE N°001-2011 DU 15 JUILLET 2011 RELATIVE A L'HARMONISATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la neuvième résolution soumise au vote au point XI de l'ordre du jour.

XI. ADOPTION DES RESOLUTIONS

Le Président donne la parole au Directeur Général pour la lecture des résolutions.

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, après la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur la gouvernance, l'activité, la situation financière et économique de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2021, et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un **résultat net bénéficiaire de trente-cinq milliards cinq cent quatre-vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-huit mille vingt-six (35 582 888 026) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation des conventions règlementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve ledit rapport ainsi que les différentes conventions qui y sont mentionnées. Elle prend également acte de l'exécution au cours de l'exercice 2021 des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 comme suit :

- 0 F CFA à la réserve légale ;
- 35 582 888 026 F CFA en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte de Report à Nouveau passe d'un montant de **neuf milliards cent huit millions cinq cent quarante-sept mille deux cent quarante-deux (9 108 547 242) francs CFA à un montant de quarante-quatre milliards six-cent quatre-vingt-onze millions quatre-cent trente-cinq mille deux cent soixante-huit (44 691 435 268) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Honoraires des Commissaires aux Comptes pour la révision de comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux comptes validé par le Conseil d'administration qui s'élève à **quatre-vingt (80) millions de francs CFA hors taxes et débours.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Mise en conformité de la composition du Conseil d'administration avec les nouveaux Statuts de la banque

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration décide de répartir les sièges du Conseil d'Administration de la manière suivante :

- six (6) sièges à l'Etat de Côte d'Ivoire ;
- deux (2) sièges à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- quatre (4) sièges aux administrateurs indépendants.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Mise en conformité de la durée de mandat des Administrateurs représentant la CNPS

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer la durée des mandats des administrateurs représentant la CNPS à **trois (3) ans** renouvelable à compter du 23 février 2020.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022

L'Assemblée Générale entérine le montant de **deux cents (200) millions de francs CFA** au titre des indemnités de fonction des administrateurs pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution : Mesures de rémunération de la performance des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale alloue une rémunération de la performance 2021 aux mandataires sociaux (administrateurs, Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), conformément aux décisions du Conseil d'administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres s'il y a lieu.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

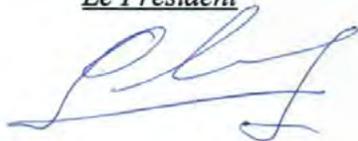
XII. POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Ce point de l'ordre du jour n'occasionne pas de débats et fait l'objet de la dixième résolution soumise au vote au point IX de l'ordre du jour.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de nouvelles observations, le Président remercie les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et lève la séance à dix (10) heures cinquante-cinq (55) minutes.

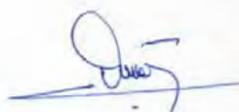
De tout ce qui est dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui est signé après lecture par le Président, les Scrutateurs et le Secrétaire, en six (06) exemplaires originaux.

Le Président

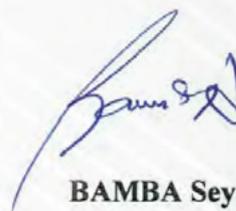


CISSE Souleymane

Scrutateurs

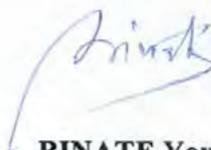


AMANGOUA Sylvain



BAMBA Seydou

Le Secrétaire



BINATE Youssouf

TEXTES DE RESOLUTIONS

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, après la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur la gouvernance, l'activité, la situation financière et économique de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2021, et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés et qui se soldent par un **résultat net bénéficiaire de trente-cinq milliards cinq cent quatre-vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-huit mille vingt-six (35 582 888 026) francs CFA.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve ledit rapport ainsi que les différentes conventions qui y sont mentionnées. Elle prend également acte de l'exécution au cours de l'exercice 2021 des conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 comme suit :

- 0 F CFA à la réserve légale ;
- 35 582 888 026 F CFA en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte de Report à Nouveau passe d'un montant de neuf milliards cent huit millions cinq cent quarante-sept mille deux cent quarante-deux (9 108 547 242) francs CFA à un montant de quarante-quatre milliards six-cent quatre-vingt-onze millions quatre-cent trente-cinq mille deux cent soixant-huit (44 691 435 268) francs CFA.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Honoraires des Commissaires aux Comptes pour la révision de comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux comptes validé par le Conseil d'administration qui s'élève à **quatre-vingt (80) millions de francs CFA hors taxes et débours.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Mise en conformité de la composition du Conseil d'administration avec les nouveaux Statuts de la banque

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration décide de repartir les sièges du Conseil d'Administration de la manière suivante :

- six (6) sièges à l'Etat de Côte d'Ivoire ;
- deux (2) sièges à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- quatre (4) sièges aux administrateurs indépendants.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Mise en conformité de la durée de mandat des Administrateurs représentant la CNPS

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer la durée des mandats des administrateurs représentant la CNPS à **trois (3) ans renouvelable à compter du 23 février 2020.**

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution : Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022

L'Assemblée Générale entérine le montant de deux cents (200) millions de francs CFA au titre des indemnités de fonction des administrateurs pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution : Mesures de rémunération de la performance des mandataires sociaux

L'Assemblée Générale alloue une rémunération de la performance 2021 aux mandataires sociaux (administrateurs, Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), conformément aux décisions du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres s'il y a lieu.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

